

# PORTES OUVERTES SUR LA CHINE



A partir de demain, samedi, LA PRESSE offrira en exclusivité à ses lecteurs un reportage illustré sur la Chine d'aujourd'hui, la Chine de Mao.

Ce reportage fait suite au voyage que Pierre-C. O'Neil, chef du bureau de LA PRESSE à Ottawa, a effectué récemment en Chine avec la délégation commerciale canadienne dirigée par M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada.

Signalons que ce reportage constitue un précédent de taille. C'est en effet la première fois, depuis un quart de siècle, qu'un journal de langue française au Canada présente un document illustré sur la Chine. Les articles et les photos de Pierre O'Neil décrivent le visage de cet immense pays dont les portes commencent à s'ouvrir au monde occidental.

Que s'est-il passé en Chine depuis l'avènement de Mao? Comment ce peuple vit-il, comment travaille-t-il, comment se manifestent les fantastiques transformations qu'il a connues ces dernières années, comment voit-il le visiteur

étranger, autant de questions auxquelles répond Pierre O'Neil et qu'il illustre de nombreuses photos prises sur le vif.

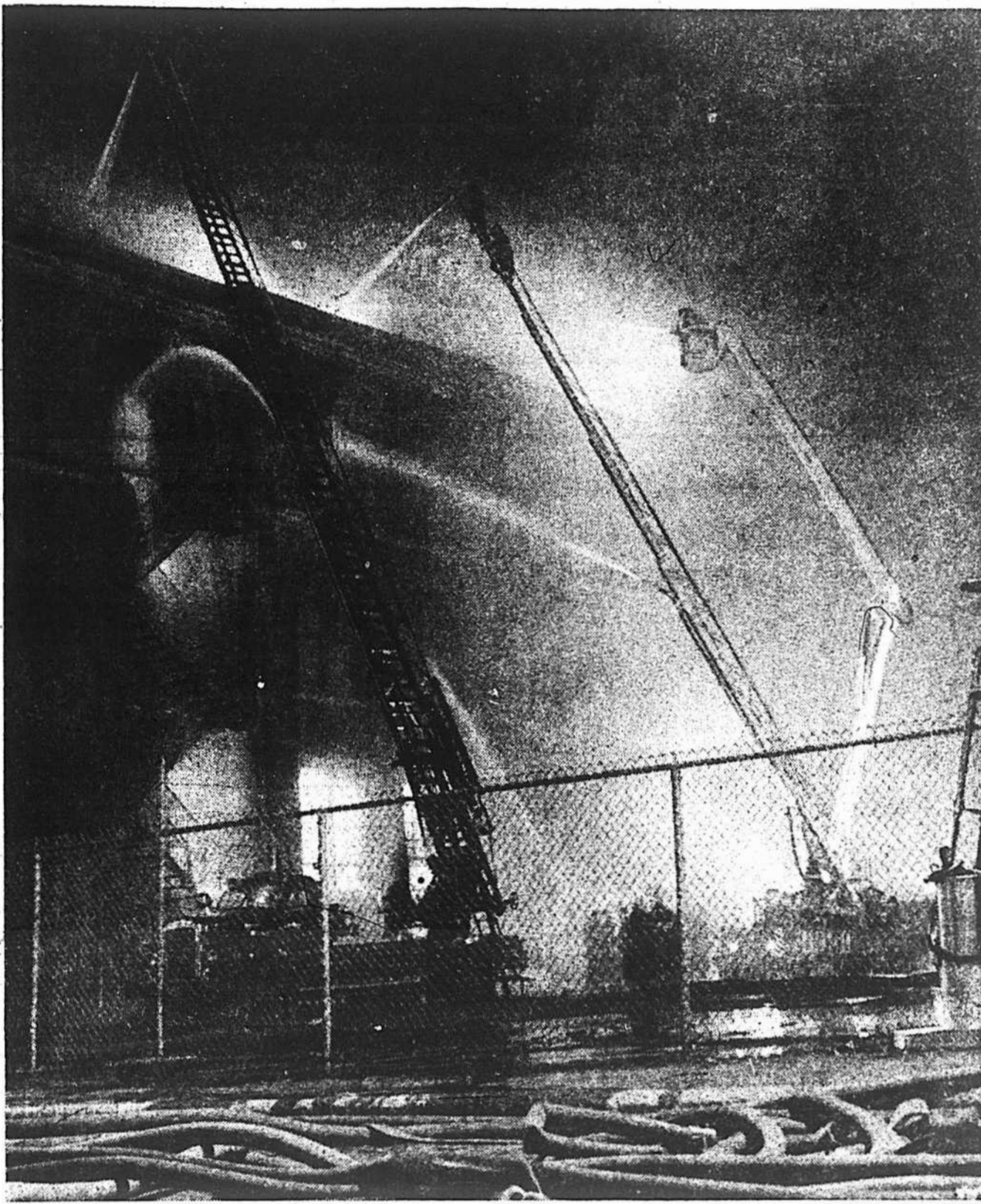
Ses impressions, par le texte et par l'image, Pierre O'Neil les livre aux lecteurs de LA PRESSE à la suite de nombreux voyages qu'il a effectués ces dernières années dans toutes les parties du monde.

Ce qu'il offre, cette fois, en primeur québécoise, c'est un document vécu dans lequel les lecteurs retrouveront le style familier et le sens d'observations qui ont caractérisé tous ses grands reportages.

C'est donc à partir de samedi, 17 juillet, qu'on trouvera dans LA PRESSE ses articles, sous le titre "Portes ouvertes sur la Chine". Pour aujourd'hui, nous offrons à nos lecteurs, en page A 5, les images recueillies par M. O'Neil de la partie officielle du voyage: l'arrivée de la délégation canadienne à Pékin, et son accueil par les autorités chinoises.



Pierre O'Neil, chef du bureau de LA PRESSE à Ottawa, sur la terrasse de l'hôtel Pékin, à Pékin. A l'arrière-plan, les toits dorés des pagodes de la Cité interdite.



Un incendie qui a débuté vers minuit et quarante-cinq, cette nuit, et qui a nécessité une alerte générale, a presque totalement détruit l'école Saint-Patrice, au 1100, rue Saint-Urbain, à Montréal, à l'angle du boul. Dorchester. Cette

école, qui était en rénovation, devait être occupée en septembre par quelque 600 étudiants de l'école secondaire anglaise Thomas-d'Arcy-McGee.

## Les éclaircissements tardent sur le conflit au CEGEP Saint-Laurent

par Lysianne GAGNON  
Le 7 avril dernier, le ministre de l'Éducation chargeait un avocat mont-

### sommaire

- Annonces classées: D 5 à D 14
- Arts et spectacles: C 4 à C 7
- Bandes dessinées: A 8
- Cinéma: C 4 à C 7
- Décès, naissances, etc.: D 15
- Économie: C 1 à C 3
- Editorial: A 4
- Êtes-vous observateur?: D 11
- Horoscope: D 4
- Informations étrangères: B 6
- Informations nationales: A 2
- Les secrets de polichinelle: D 2
- Loisirs et récréation: A 8
- "Mot-mystère": D 5
- Mots croisés: D 9
- Radio et télévision: C 6
- Sports: B 1 à B 5
- Tribunaux: A 8
- Vivre aujourd'hui: D 2 à D 4
- Votre médecin: D 2

réalis, Me Louis-Claude Trudel, de faire enquête sur le conflit qui depuis février paralysait le CEGEP de Saint-Laurent. Comment le commissaire-enquêteur s'est-il acquitté de son mandat, qui devait prendre fin le 30 juin (mais qui vient d'être prolongé jusqu'au 16 août)?

— Pendant les deux mois et demi qu'a duré son enquête, Me Trudel n'a pas rencontré une seule fois un seul des membres de la direction générale du collège. Le directeur général du collège, le père Denis Olivier, confirme d'ailleurs la chose dans sa lettre de démission datée du 22 juin: "N'ayant même pas été entendu par le commissaire-enquêteur, non plus que mes collègues à la direction générale, je vois mal comment un rapport déposé le 30 juin prochain pourrait faire état de la responsabilité de chacun dans les événements."

— Me Trudel se refusant à tout commentaire, il est impossible de savoir quelles sont les personnes qu'il a rencontrées dans le cours de son enquête. Une chose est sûre: il a eu

syndicat des professeurs, M. Jean-Noël Rouleau et le conseiller juridique de la Fédération nationale des enseignants (CSN), Me Paul Thibault. Il semble aussi, selon certaines informations, qu'il aurait rencontré des représentants étudiants. Quant au reste, la très grande majorité des cadres moyens et des professeurs ne connaissent Me Trudel que de nom.

— Le 27 juin, le commissaire-enquêteur soumettait au ministre de l'Éducation un "rapport" de sept pages, sans conclusions ni recommandations, dans lequel il demandait la prolongation de son mandat. Ce qui lui fut accordé. Me Trudel a maintenant jusqu'au 16 août pour terminer son enquête. Au ministère de l'Éducation, on nous apprend que les honoraires habituellement versés pour ce genre d'enquête sont de \$45 par jour.

Même avec une prolongation de mandat, Me Trudel pourra-t-il aller "au fond des choses", en plein été, dans un CEGEP à peu près vide? (Les étudiants réguliers sont partis, les professeurs, les membres de la direction et l'ensemble du personnel prennent des vacances et il va sans dire que le climat d'un collège, pendant l'été, n'a plus rien de commun avec celui de l'année scolaire). Sans compter le fait que l'une des personnes les plus directement impliquées dans ce conflit, le directeur général, a démissionné...

Un rapport pour le moins succinct

C'est un rapport pour le moins succinct que Me Trudel a remis au ministre. A tel point qu'au ministère, on ne se gênait pas pour dire que "c'est le genre de rapport qu'on oublie sur le coin d'un bureau".

Dans ce texte de sept pages, le commissaire-enquêteur fait surtout état de l'impossibilité qu'il y avait à analyser la crise de Saint-Laurent en profondeur et à soumettre des conclusions, à cause "du délai trop court sinon irréaliste", d'autant plus qu'il devait "concilier ce travail avec les engagements courants vis-à-vis de sa clientèle". Il affirme avoir rencontré "des personnes représentatives des di-

## Air Canada: on attend un premier geste

(UPI-PC) — Les négociateurs de la société Air Canada et ceux de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'industrie aéronautique se disent prêts à reprendre les pourparlers rompus vendredi dernier, mais les deux camps se renvoient la balle à savoir qui posera le premier geste, tandis que se précise le danger des grèves tournantes.

Aujourd'hui, les syndiqués devraient être mis au courant des procédures d'une grève tournante; des discussions sont également prévues sur les possibilités d'un retour à la table des négociations "en autant, ainsi que le déclarait M. Armand Archambault, que

Voir AIR CANADA en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

# la presse

Montréal, vendredi 16 juillet 1971, 87e année, no 163, 42 pages, 4 cahiers

★★ 30¢

# Nixon à Pékin avant mai '72

BURBANK, Californie (AFP) — Prenant l'Amérique et le monde par surprise, le président Richard Nixon a annoncé hier soir que son conseiller pour les Affaires étrangères, M. Henry Kissinger avait fait le week-end dernier une visite secrète à Pékin et qu'il avait lui-même accepté du premier ministre Chou En-lai une invitation à se rendre en Chine populaire avant le mois de mai prochain.

Dans une déclaration télévisée qui n'a duré qu'une minute et demie, M. Nixon a révélé que le Dr Kissinger s'était rendu en Chine populaire entre le vendredi 9 et le dimanche 11 juillet alors que tout le monde le croyait retenu au Pakistan occidental par une indisposition.

Qualifiant lui-même cet événement de "développement majeur" dans ses efforts pour édifier une paix durable dans le monde, le président a ajouté que M. Kissinger avait rencontré le premier ministre Chou En-lai au cours de son séjour à Pékin.

M. Nixon a ensuite fait part de l'invitation qu'il avait reçue du premier ministre chinois et a annoncé qu'il l'avait acceptée. "J'entreprendrai ce voyage, a-t-il dit, parce que je crois que c'est un voyage pour la paix". Avant de lâcher cette "bombe" que personne n'attendait, M. Nixon avait déclaré qu'il ne pourrait y avoir de paix stable et durable dans le monde sans la participation des 750.000.000 d'habitants de la Chine populaire.

Le président a placé cette nouvelle initiative dans le cadre des efforts qu'il a déjà entrepris depuis deux ans

pour améliorer les relations entre les États-Unis et la Chine populaire.

Voulant sans doute rassurer le gouvernement de Taiwan, M. Nixon a ajouté que cette nouvelle action ne se ferait pas aux dépens "des vieux amis" des États-Unis et n'était dirigée contre aucun autre pays.

La moitié de la déclaration télévisée du président consistait en un communiqué qui devait être publié simultanément aux États-Unis et en Chine populaire.

Enfin, l'agence Chine nouvelle a confirmé la rencontre, à Pékin, de M. Chou En-lai et M. Henry Kissinger du 9 au 11 juillet.

### Réactions

Les réactions à l'annonce faite par le président Nixon ne se sont pas faites attendre.

Les personnalités politiques républicaines et démocrates les plus en vue ont applaudi sans réserve l'initiative du président, "quelques" minutes à peine après sa brève apparition à la télévision.

M. Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, qui réclame depuis des années une normalisation des relations entre Washington et Pékin, a déclaré qu'il était "abasourdi, enchanté et heureux" à la suite de la nouvelle.

Le sénateur George McGovern (démocrate du Dakota-Sud), seul candidat officiel pour l'instant à la nomination par le parti démocrate aux élections présidentielles de 1972:

"J'applaudis la vision et la sagesse

du président qui a saisi cette occasion de normaliser nos relations avec le peuple chinois... J'espère que cela mettra fin à une longue période d'absurdité dans nos rapports avec la

Voir CHINE en page A 6



Au cours d'une émission télévisée, Richard Nixon a annoncé hier soir qu'il avait accepté une invitation pour se rendre en Chine populaire avant mai prochain.

## Un choc pour Formose

TAIPEH — Le porte-parole du gouvernement à Taïpeh a annoncé que le gouvernement de la Chine nationaliste avait "protêté énergiquement" auprès des États-Unis à la suite de l'annonce par le président Nixon de sa prochaine visite à Pékin.

La note a été remise à l'ambassadeur des États-Unis à Formose. La protestation du gouvernement de Chang Kai-shek a été logée seulement 45 minutes après que le président Nixon eut fait connaître au peuple américain l'invitation que lui

a transmis le gouvernement de Pékin.

Il semblerait que le gouvernement de Formose n'a pas été informé à l'avance ni du voyage de M. Kissinger à Pékin, ni de la décision de M. Nixon d'accepter l'invitation de la Chine populaire.

Même si le gouvernement de la Chine nationaliste, qui s'est plaint à plusieurs reprises récemment de la politique de Nixon vis-à-vis la Chine populaire, s'attendait à de nouvelles orientations, l'annonce du voyage de M. Nixon a été reçue comme un choc à Taïpeh.

## Immigration anglophone plus nombreuse au Québec

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les Britanniques ont constitué encore en 1970 le plus fort pourcentage des immigrants à venir s'installer au Canada, soit 18,7 p. cent sur un total de 147.713 personnes.

Par ordre d'importance numérique les autres pays qui ont fourni des immigrants au Canada sont les États-Unis (16,53 p. cent), les Antilles (12,45 p. cent), l'Italie (5,78 p. cent), le Portugal (5,35 p. cent), la Grèce (4,28 p. cent), la Yougoslavie (3,34 p. cent), l'Inde (3,84 p. cent), la Chine (3,64 p. cent), la France (2,99 p. cent) et l'Allemagne (2,84 p. cent).

En ce qui concerne l'immigration française ou même francophone, les chiffres parlent d'eux-mêmes, c'est-à-

dire qu'on n'a pas réussi encore à la stimuler, comme l'a mentionné d'ailleurs le ministre responsable M. Otto Lang, il y a quelques mois. Le ministre avait alors ajouté que l'on cherchait des moyens pour corriger la situation.

Les 147.713 immigrants entrés au Canada en 1970 constituent une diminution de 8,6 par rapport au nombre d'immigrants venus en 1969 mais une augmentation de 8,1 par rapport à la moyenne enregistrée au cours des 10 années précédentes.

Depuis les débuts du Canada en 1867, il est venu dans ce pays 9.844.995 immigrants.

En 1970 comme par le passé, c'est

Voir IMMIGRATION en page A 6

Périodes nuageuses, risque d'averses durant l'après-midi. Min. 55° Max. 75°  
Demain: Beau, mais risque d'une averse en après-midi.  
Détails en page A 6



## inter-loto 2

TIRAGE: (12 juillet)  
3590142  
PREMIER PRIX:  
M. GASTON BOUDREAU  
ARVIDA  
GAGNE \$125.000

ça descend bien... avec VICHY CELESTINS

# Trudeau opte pour un style plus conventionnel

**Claude TURCOTTE**  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA



OTTAWA — Au terme de deux tournées en Colombie-Britannique et Alberta, qui ont occupé sept jours sur 15 depuis le début de juillet, on ne peut faire autrement que de constater que le premier ministre et chef du parti libéral fédéral est en train d'aiguiser ses outils en vue de la prochaine campagne électorale.

Certains se demandent encore si les élections fédérales n'auront pas lieu l'automne prochain. Pour l'instant, toutes les hypothèses demeurent valables. Il faudra sans doute attendre quelques semaines pour avoir de meilleures indications, alors que le Cabinet Trudeau décidera ou pas de déclencher une élection complémentaire dans le comté d'Assiniboia-en-Saskatchewan.

Evidemment, une telle élection complémentaire pourrait signifier que les Chambres ne seront pas dissoutes avant 1972.

Mais cette décision est le privilège exclusif du premier ministre et M. Trudeau est passé maître

dans l'art de maintenir un suspense, de laisser croire à une éventualité qui ne vient jamais ni aussi tôt ni aussi tard qu'on l'avait prévu.

Dans ses deux dernières tournées, M. Trudeau a eu recours à cette méthode en prenant bien garde de ne pas détruire cette possibilité d'élections à l'automne. Sans se compromettre, il a mentionné que le temps des élections approche. "Nous sommes plus près de la prochaine que de la dernière", a-t-il dit sous forme de boutade.

### Des tournées pré-électorales

Quoi qu'il en soit de la date de ces élections, il ne fait aucun doute maintenant que le premier ministre en a profité au cours de ses baignades de foule dans les deux provinces les plus à l'ouest pour connaître et mesurer toutes les nuances qui existent présentement dans l'opinion publique, pour ensuite fixer les principaux thèmes de sa campagne et ajuster le ton à utiliser.

Ainsi en s'adressant aux libéraux de Calgary, M. Trudeau, qui faisait un plaidoyer en faveur des changements à apporter dans la société mais d'une façon démocratique et non pas violente, a obtenu une réaction extrêmement favorable. En revanche, il a été plutôt sur la défensive lorsqu'on lui a demandé

des commentaires sur les politiques d'habitation.

Ces tournées et celles qui suivront bientôt dans les Maritimes et possiblement au Québec donnent également l'occasion à M. Trudeau de vérifier si les techniques électorales qui l'ont servi à souhait en 1968 fonctionnent encore bien.

Comment expliquer autrement la part importante de temps consacrée par M. Trudeau à faire une longue balade à bicyclette dans les rues de Kelowna ou à jouer à la balle molle contre une équipe de jeunes filles à Blairmore, sans compter plusieurs autres éléments comme les rencontres plus fréquentes avec les militants et les organisateurs du parti notamment en Alberta?

En fait, en sept jours de tournée, M. Trudeau n'a participé qu'à une seule assemblée politique non partisane soit un forum avec le public et les représentants de corps intermédiaires à Kimberley.

Il est vrai que le premier ministre a effectué d'autres devoirs officiels à Victoria pour la fête du 1er juillet et en Alberta pour l'inauguration d'une usine administrée par les Indiens. C'est en qualité de premier ministre également que M. Trudeau a participé au défilé du Stampede à Calgary.

Il a prononcé de discours importants. Dans le cas des Indiens avec lesquels il a dansé longuement, et au Stampede surtout, M. Trudeau n'a certainement pas cherché à ranger son image de 1968 dans l'album de souvenirs.

### La meilleure récompense

Dans plusieurs des très brèves allocutions qu'il a prononcées devant les citoyens en général et devant les militants libéraux en particulier, M. Trudeau a remercié chaleureusement les gens pour l'accueil qu'on lui faisait ou pour les présents qu'on lui donnait en souvenir de son passage dans ces endroits, puis il terminait par une phrase comme celle-ci: "La meilleure récompense c'est de sentir que les gens nous comprennent et approuvent, ce qu'on fait".

Dès le début de la première tournée en Colombie-Britannique, M. Trudeau, qui s'adressait à des partisans libéraux alors qu'il était particulièrement détendu s'est laissé aller à des confidences, du moins à ce qu'il juge par le ton adopté.

Il a alors parlé du rôle difficile des gouvernements, notamment le premier ministre. Il a dit que c'est la seule fonction que tout le monde se sent capable d'exercer. Il soulignait que les hommes publics sont les plus critiqués. On ne se mêle pas de dire à un plombier ou à un

dentiste comment faire son métier, à savoir qu'il se disait réconforté de voir que les militants appuyaient encore le gouvernement.

Ce genre de réflexions parsemées discrètement ici et là au cours des tournées portent à croire que M. Trudeau attache actuellement une très grande importance à l'appui des militants et des électeurs en général.

Dans ses tournées en 1969, 1970 et même en 1968 M. Trudeau cherchait surtout à vendre un programme et des idées, mais présentement, il semble davantage préoccupé de faire approuver par la population ce qui a été accompli par le gouvernement plutôt que de lancer de nouvelles idées.

On a eu un exemple frappant de cette tendance hier à Ottawa, alors que l'attendait à sa sortie du Cabinet des touristes massés autour d'un groupe de journalistes, qui voulaient des commentaires sur les dernières statistiques sur le chômage.

M. Trudeau a réussi, à la Maurice Richard, à contourner les journalistes pour se retrouver parmi les touristes en train de donner des

sourires. Il n'y a pas très longtemps le premier ministre se serait évertué à démontrer devant les caméras la position de son gouvernement.

### Le nouveau Trudeau

Dans ses relations avec les foules, M. Trudeau est apparemment demeuré essentiellement ce qu'il était en 1968.

On note toutefois certaines modifications. D'abord, il semble y avoir beaucoup moins de jeunes filles et à peu près plus de baisers (seulement deux en sept jours à des fillettes qui ont insisté pour l'embrasser).

Les gens qui se déplacent pour aller le voir ou le saluer sont plus calmes, mais semblent quand même avoir beaucoup d'admiration pour le premier ministre.

Pour sa part, M. Trudeau, qui n'avait qu'à se laisser porter par la vague en 1968, paraît rechercher davantage la foule: il y court pour ainsi dire dès sa descente d'avion, il serre toutes les mains et donne volontiers de petites tapes d'affection aux bébés et très jeunes enfants.

En somme, tout en exerçant un grand attrait sur les foules, M. Pierre Elliott Trudeau semble devenir un homme politique un peu plus conventionnel qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant.

## Lewis prédit une autre crise du chômage l'hiver prochain

OTTAWA — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a soutenu, hier à Ottawa, que le gouvernement fédéral, par ses politiques économiques, prépare une autre crise du chômage, l'hiver prochain, par suite de la faible amélioration de la situation de l'emploi au Canada, au mois de juin.

M. Lewis, commentant les derniers chiffres sur le chômage au cours d'une conférence de presse, a reproché à MM. Trudeau et Benson, ministre des Finances, de persister dans leurs politiques économiques "absentes d'imagination et génératrices de chômage".

Au mois de juin, le nombre des chômeurs au Canada était, en chiffres absolus, de 551.000 comparativement à 543.000 le mois précédent et à 529.000 en juin 1970.

Le leader du NPD a déploré que ce soit encore les jeunes de 24 ans et moins qui supportent en bonne partie le fardeau du chômage.

Il a qualifié de scandaleux le taux supérieur à 6 pour cent de la main-d'œuvre en chômage en plein été, rappelant que le Conseil économique du Canada soutient qu'il ne devrait pas excéder trois pour cent.

D'autre part, dans une communication remise à la presse, le critique conservateur en main-d'œuvre, M. John Lundrigan PC-Gander-Twillingate, a dit qu'il "est évident que MM. Trudeau et Benson devront cesser de perdre leur temps pour reviser leurs politiques économiques".

M. Lundrigan ne croit pas, au train où vont les choses, que le chômage descendra en-dessous de 6 pour cent cette année.

Il a dit, notamment, que le gouvernement devrait abolir la taxe de 11

pour cent sur les matériaux de construction afin de stimuler cette industrie.

Selon le député de Terre-Neuve, il est devenu urgent que le gouvernement désigne, un ministre de la Main-d'œuvre à plein temps pour tenter au moins d'éviter un accroissement du problème du chômage.

### Remèdes

Comme l'un des remèdes à la situation, M. Lewis a préconisé une plus grande injection de crédits dans la construction d'habitations où, dit-il, tout en permettant de procurer des logements convenables aux défavorisés, le gouvernement pourrait fournir de l'emploi à plusieurs milliers de personnes.

Il a ajouté que le gouvernement pourrait, par exemple, mettre sur pied des coopératives d'habitation de toutes sortes et donner ainsi du travail notamment aux assistés sociaux.

M. Lewis a été le seul chef de partis d'opposition à formuler des commentaires sur les dernières statistiques sur le chômage.

M. Robert Stanfield, chef des conservateurs, se trouve actuellement en Asie tandis que M. Réal Caouette, leader créditiste, est chez lui à Rouyn.

D'après M. Lewis, le gouvernement met trop de temps à régler le problème du chômage et il lui faut faire preuve de plus d'imagination s'il désire relever l'économie canadienne et réduire rapidement le nombre des chômeurs.

## Traitement privilégié des Canadiens en Chine

TORONTO (PC) — Le président de l'Association canadienne des importateurs a déclaré jeudi qu'on lui a dit au cours de son récent voyage en Chine continentale que les Chinois sont désireux de commercer avec "des compagnies exclusivement canadiennes".

M. Jean-Louis Gervais, qui faisait partie de la mission commerciale canadienne en Chine, a déclaré que la délégation a fait remarquer aux Chinois que de nombreuses sociétés américaines avaient des filiales au Canada, dirigées par des Canadiens, et qu'elles étaient considérées comme des compagnies résidentes canadiennes.

"La discussion n'a pas été plus loin", a-t-il ajouté. M. Gervais a déclaré au cours d'une réunion de l'Association que les hommes d'affaires canadiens devraient mousser vigoureusement le commerce avec la Chine.

"Le temps est actuellement favorable. Les Canadiens jouiront d'un traitement privilégié."

Il a précisé qu'à son avis les Chinois n'insisteront pas pour que leurs exportations soient payées en devises chinoises, mais accepteront des devises canadiennes. Il a souligné qu'ils refusent d'accepter des devises américaines.

### Caractéristiques

M. Gervais a fait remarquer que les Chinois ne sont pas des commerçants internationaux, et a donné l'avertissement aux importateurs de ne pas s'attendre à transiger de la même façon que dans d'autres pays.

"En république populaire de Chine, la politique et le commerce sont insé-

parables. L'Etat domine toutes les transactions. A un certain moment mes hôtes chinois ont été sidérés quand je leur dit que notre Association avait souvent l'occasion de mettre en doute la sagesse et les raisons qui motivent les gestes du gouvernement."

M. Ted Schwartz, de la société Selective Imports Ltd., de Toronto, a déclaré que son entreprise avait tout récemment terminé une transaction portant sur l'importation de sandales, résultat de négociations entreprises en 1966.

M. Schwartz a précisé qu'il avait fait six voyages en Chine pendant les négociations. Sa compagnie a conclu un contrat exclusif pour l'importation de sandales et au cours de la première année il s'attend de recevoir entre 250.000 et 350.000 paires de sandales d'une valeur de \$420.000.

M. A. Brodeur, du bureau torontois de la compagnie Cassidy's Ltd., a déclaré que sa compagnie attend toujours des commandes de céramiques placées en 1968.

M. Brodeur a ajouté que Cassidy's avait reçu plusieurs cargaisons de Chine, et que divers facteurs sont intervenus pour retarder sensiblement certaines cargaisons. Un de ces facteurs, a-t-il précisé, est que les Chinois ont insisté pour que la compagnie accepte une commande qui avait été annulée étant donné le retard dans la livraison.

## Menace d'une grève du rail aux USA

d'après PA et UPI

Tandis que la grève du téléphone en est à sa troisième journée, les Etats-Unis sont menacés par un autre débrayage, aujourd'hui, celui-ci dans l'industrie du rail.

Les négociations se sont poursuivies à la plus haute échelle, durant la nuit, à Washington, alors que le secrétaire au Transport, M. John A. Volpe, est intervenu dans le différend qui met aux prises les syndiqués de la United Transportation Union et cinq compagnies ferroviaires.

Les chemins de fer ont fait savoir, hier, qu'ils répondront à toute grève en congédiant des milliers d'employés et en réduisant les salaires des autres.

En ce qui regarde la grève de plus de 400.000 employés du réseau de téléphone, d'une côte à l'autre des Etats-Unis, les négociations se poursuivent,

mais on a dû faire appel au FBI, hier, à la suite de plusieurs incidents de sabotage.

Environ 10.000 foyers ont été temporairement privés de service téléphonique lorsque des fils ont été coupés ou brûlés dans l'Illinois, ainsi qu'en Californie et en Floride.

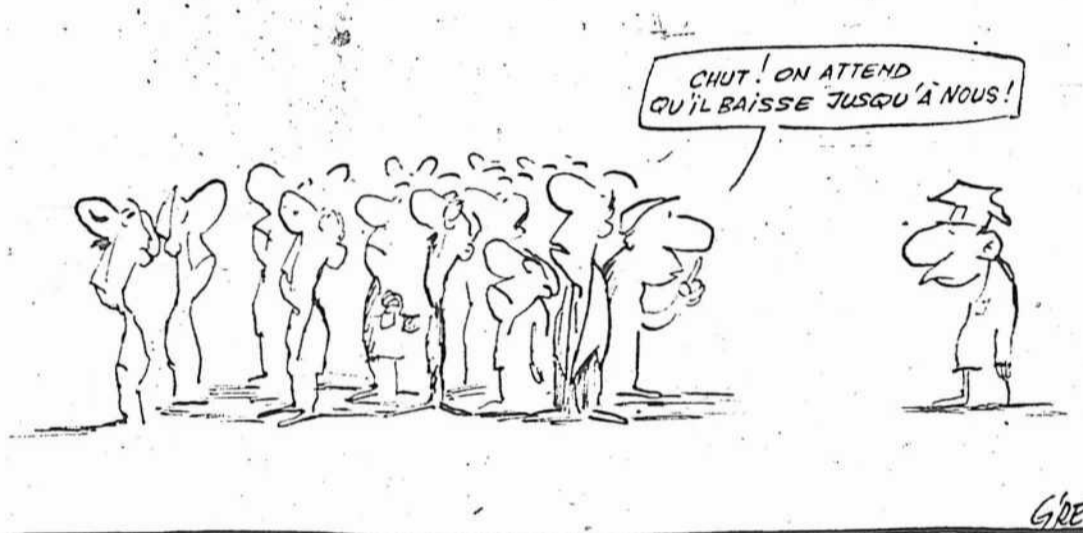
Les pires actes de vandalisme ont été commis dans la région de Chicago, où un garage de la compagnie de téléphone Bell a été la cible de bombes incendiaires. Les dégâts sont évalués à plus de \$50.000.

Le différend qui oppose le réseau Bell et le syndicat des Communications Workers of America porte sur les salaires et les bénéfices marginaux.

D'autres grèves sévissent aux Etats-Unis dans l'industrie du télégraphe, du cuivre, de l'acier, des postes, ainsi que chez les débardeurs de la côte ouest.

## Le chômage baisse à Montréal et au Québec; il augmente ailleurs au pays

de Pierre VENNET du chômage est particulièrement en hausse partout ailleurs au pays



## Action Canada pourrait présenter des candidats au scrutin fédéral

OTTAWA (PC) — Il se pourrait fort bien que Action Canada présente des candidats lors de la prochaine élection générale, surtout à la suite d'un sondage qui leur est favorable.

A tout événement, le mouvement fondé par l'ex-ministre des Transports dans le cabinet Trudeau, M. Paul Hellyer, devra décider d'ici l'automne si son orientation sera de demeurer un groupe de pression ou de devenir un parti politique.

Ce groupement est d'autant plus encouragé d'aller de l'avant que les résultats d'un sondage, effectuée par une firme professionnelle, pour son compte, auprès de 312 électeurs canadiens démontrent que 51 pour cent croient qu'aucun des quatre partis connus n'est supérieur à l'autre.

Action-Canada, qui comptait, en date du 16 juin, 2.583 membres déclarés, avait posé une question identique en septembre 1970 et à ce moment-là, 41 pour cent des personnes interrogées n'optaient pour aucun des partis politiques traditionnels.

Cette question vient cependant en contradiction avec une question anté-

rieure dans laquelle on demandait que s'il advenait des élections générales à l'automne quel serait le parti pour qui on voterait.

Les résultats donnent 39 pour cent, des 312 personnes interrogées, au parti Libéral, les Néo-démocrates et les Conservateurs auraient chacun 18 pour cent et le Crédit social 8 pour cent. A la suite de cette question, 17 pour cent seulement des personnes interrogées sont indécises.

### Action-Canada

Une seconde question stipulait que si Action-Canada présentait des candidats aux prochaines élections générales, quel serait alors le parti que vous soutieriez?

Les résultats favorisent encore les Libéraux aux dépens des trois autres partis et 9 pour cent opteraient par Action-Canada.

Le pourcentage des indécis passe

cependant de 17 pour cent à 26 pour cent, ce qui peut signifier qu'un cinquième parti n'apporterait que plus de confusion dans le tableau de la politique actuelle.

Les auteurs du sondage, qui a été mené seulement 14 jours après l'annonce officielle de la décision de M. Hellyer de fonder un parti, s'avouent étonnés de constater la lutte constante que le Nouveau parti démocratique mène au parti Conservateur.

Par ailleurs, un porte-parole d'Action Canada a déclaré, au cours d'une conversation téléphonique, que les responsables ont dû annuler tout un programme de publicité en faveur du nouveau groupement politique, par suite de l'intérêt sans cesse croissant de la population canadienne à leur endroit.

"Poursuivre cette campagne de publicité aurait été parfaitement inutile" a-t-il rappelé.

Dans notre annonce du 15 juillet les articles suivants auraient dû se lire comme suit.

Quantité		Ord.	Special
6 - 15'	tout équipée	Ord. \$649	\$500
12 - 18'	tout équipée	Ord. \$749	\$550
18 - 24'	tout équipée	Ord. \$895	\$700
6 - 27'	tout équipée	Ord. \$995	\$845

**PISCINES GIBRALTAR**  
1750 est, rue SHERBROOKE, P.A.T. 351-2930 - 645-8551  
HEURES D'AFFAIRES: En semaine du lundi au vendredi de 9 h à 9 h.  
Samedi de 9 h à 5 h. Dimanche de midi à 5 h.

mais on a dû faire appel au FBI, hier, à la suite de plusieurs incidents de sabotage.

Environ 10.000 foyers ont été temporairement privés de service téléphonique lorsque des fils ont été coupés ou brûlés dans l'Illinois, ainsi qu'en Californie et en Floride.

Les pires actes de vandalisme ont été commis dans la région de Chicago, où un garage de la compagnie de téléphone Bell a été la cible de bombes incendiaires. Les dégâts sont évalués à plus de \$50.000.

Le différend qui oppose le réseau Bell et le syndicat des Communications Workers of America porte sur les salaires et les bénéfices marginaux.

D'autres grèves sévissent aux Etats-Unis dans l'industrie du télégraphe, du cuivre, de l'acier, des postes, ainsi que chez les débardeurs de la côte ouest.

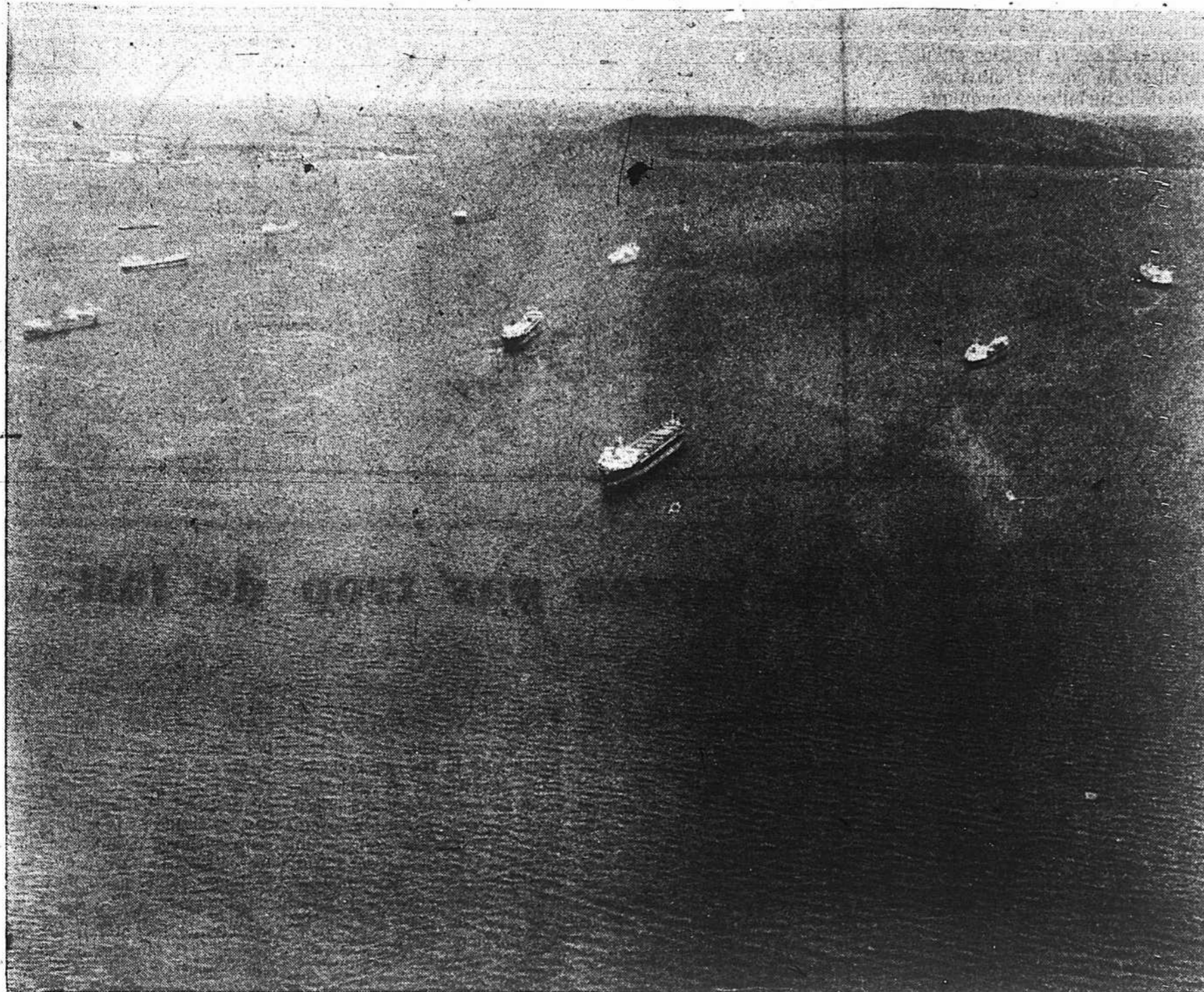
Agence "Detec of Canada"  
**PIERRE-D. MASSUE, C.A.A.**  
**DÉTECTIVE**  
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"  
Licencié par la Cité de Montréal  
• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE  
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR  
CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSURÉE **387-8757**

**La GALERIE ELITE**  
vous offre  
**UNE VENTE**  
de  
**PEINTURES À L'HUILE**  
à des  
**PRIX INCROYABLEMENT BAS**

- Le choix est immense
- Les encadrements magnifiques
- Des conditions de vente uniques
- N'importe quel tableau acheté chez nous est échangeable SANS LIMITE DE TEMPS

**VOUS NE REGRETTerez PAS D'AVOIR QUITTÉ VOTRE CAMP D'ÉTÉ POUR QUELQUES HEURES AFIN DE PROFITER DE CETTE OCCASION SENSATIONNELLE.**

**GALERIE ELITE**  
PLACE VERSAILLES  
1275 est, rue SHERBROOKE **Tél.: 354-9031**



Les contremaîtres de la compagnie Iron Ore du Canada, à Sept-Îles, procèdent lentement au chargement des cargos, depuis le début de l'arrêt de travail. Cette photographie aérienne fait voir les navires à l'ancre à proximité du port.

## Les agences de sécurité Les agents de la paix veulent une enquête

Le Syndicat des agents de la paix de la fonction publique (CSN) réclame du gouvernement Bourassa, qu'il accuse de patronnage, une commission d'enquête sur les agences de sécurité assurant la surveillance dans certaines prisons et palais de justice de la province.

Le Syndicat, regroupant 2.300 membres employés dans les 42 établissements de détention provinciaux, et dont le contrat de travail échoit le 23 juillet prochain, entend également recourir à une escalade de moyens, allant, jusqu'à la grève, si le gouvernement ne règle pas les anomalies du service des paies.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Raymond Pion, président provincial du syndicat, lors d'une manifestation des quelque 700 surveillants des institutions de détention de Montréal, visant à exprimer leur mécontentement à l'endroit du service de paie.

### Menace de dénonciation

"Nous demandons à M. Bourassa une commission d'enquête sur les agences de sécurité auxquelles le gouvernement accorde des contrats. Je connais pertinemment le nom des quatre anciens politiciens qui sont propriétaires de ces agences, nom que je dévoilerai si M. Bourassa ne consent pas à le faire devant l'Assemblée nationale", a menacé M. Pion.

Ce dernier soutient, en outre, que cette distribution de contrats va à l'encontre du rapport Prévost.

Ce rapport stipule en effet que seuls les agents de la paix de la fonction publique peuvent assumer la surveillance des prisons et des palais de justice.

"Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, avait promis l'année dernière d'appliquer progressivement les demandes de la Commission Prévost, mais rien ne s'est fait", d'ajouter M. Pion.

### Atmosphère survoltée

D'autre part, la manifestation, si paisible fut-elle, dégagait une atmosphère plutôt survoltée.

Les pancartes portaient un langage virulent: "Bourassa, commence par payer tes employés; après les 100.000 emplois". "Le gouvernement se dirige-t-il vers la faillite?", "Bureau des paies, bureau des erreurs".

Sur ce chapitre, le Syndicat a accumulé plusieurs griefs concernant la prime d'ambiance, le paiement des primes de nuit, du temps supplémentaire, de l'augmentation statutaire et du salaire des nouveaux surveillants.

Les surveillants, qui participent spontanément à cette manifestation, le font pour informer le public et les autorités responsables d'une situation qui se détériore constamment au service des paies. Le gouvernement viole 43 des clauses de notre convention collective et continue de donner des contrats aux propriétaires d'agences de sécurité pour les récompenser d'avoir organisé sa campagne électorale", a renchéri M. Pion.

## "La matraque au détriment du dialogue" Laberge réclame une intervention immédiate du ministère du Travail

La compagnie Iron Ore du Canada, à Sept-Îles, et les dirigeants syndicaux continuent à respecter la consigne du silence relativement à l'évolution des négociations au sujet du conflit qui en est maintenant à sa huitième journée.

Par contre, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a réclaté, hier, l'intervention immédiate du ministère du Travail.

M. Laberge s'est en même temps dit convaincu que la compagnie Iron Ore cherche à provoquer un affrontement majeur avec les 1.800 syndiqués qui ont quitté le travail, jeudi de la semaine dernière.

Ce sont les quelque 500 employés des quais de chargement de minéral, affiliés au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (métaux), qui ont déclenché la grève pour protester contre la décision de l'employeur d'engager un entrepreneur privé pour effectuer des travaux de rénovation et de peinture, alors qu'une trentaine d'entre eux étaient en chômage.

Par solidarité, les autres syndiqués ont refusé de franchir les lignes de piquetage.

### Véritable escalade

Dans un communiqué, M. Laberge signale que depuis le début du conflit on assiste à une véritable escalade judiciaire.

"La compagnie a d'abord réclaté une injonction et a intenté en tout plus de 52 poursuites pour mépris de cour. A date, sept arrestations ont été effectuées", rappelle le leader syndical.



Louis Laberge  
le marché des esclaves

M. Laberge reproche également au ministère du Travail d'avoir privilégié "la matraque au détriment du dialogue entre parties responsables".

Il fait ici allusion aux événements qui se sont produits quand la police est intervenue, au début de la semaine, pour disperser les grévistes, à qui l'injonction interdisait toute manifestation de grève. A ce moment, une centaine d'agents de la Sûreté du Québec ont assisté les quelque 45 policiers de la municipalité de Sept-Îles.

Les agents de la Sûreté du Québec sont maintenant plus de 150, à Sept-Îles, et il n'y a eu que des incidents mineurs à signaler depuis leur arrivée sur place, dimanche.

"La compagnie Iron Ore a détruit depuis longtemps toute forme de dialogue. Même et surtout en dehors des périodes de négociations, ce géant industriel affiche le plus vil mépris à l'égard de ses employés, dont il ne reconnaît pas les porte-parole syndicaux. Le ministre du Travail, en permettant l'envoi d'hommes casqués, plutôt que celle d'un conciliateur de taille, cautionne l'attitude anti-syndicale de la compagnie", commente M. Laberge.

"Si rien ne se produit dans ce sens, on va se rendre compte qu'on ne joue pas indéfiniment avec les nerfs des travailleurs déterminés. Dans le cas qui nous occupe, les syndiqués affichent une solidarité sans fissure et il serait étonnant qu'ils tolèrent longtemps cette provocation", ajoute le leader syndical.

Dans un télégramme qu'il a envoyé au premier ministre Robert Bourassa, M. Laberge demande l'intervention immédiate du ministre du Travail, en expliquant que "la situation risque de devenir incontrôlable".

D'un autre côté, M. Jack Galligan, directeur des services du personnel de la compagnie Iron Ore a émis un communiqué pour démentir une nouvelle de la télévision à l'effet que la compagnie "avait mis fin à ses opérations". "Les opérations continuent toujours", précise le texte.

M. Galligan a profité de la circonstance pour confirmer que la compagnie garde un silence complet parce qu'il y a eu un accord avec les métaux à l'effet que les deux parties ne publieraient aucun communiqué à ce temps-ci".

Cette entente est effective depuis le 14 juillet.

## Les flammes rasant l'école St-Patrice

En moins de quatre heures, cette nuit, les pompiers de Montréal ont eu à répondre à neuf appels, dont une alerte générale à l'école Saint-Patrice, au 1100, rue Saint-Urbain, à l'angle du boul. Dorchester, où les flammes ont presque totalement détruit l'édifice qui était en rénovation depuis le mois de juin.

Le premier appel de la série est rapidement devenu le plus important. Vers minuit et quarante-cinq, les pompiers étaient appelés à se rendre à l'école Saint-Patrice. L'arrière de l'édifice était en flammes. Les deuxième, troisième et quatrième alertes se suc-

cédaient rapidement et dans l'espace d'environ trois-quarts d'heure, la situation nécessitait l'alerte générale.

Et même après l'appel général, les officiers ont demandé de l'aide supplémentaire. Dans le plus fort du sinistre, environ 170 pompiers combattaient l'incendie, dont l'origine est inconnue, et avaient à leur disposition une quarantaine d'unités.

A cause de l'emplacement de l'école, l'incendie n'a pas menacé les habitations environnantes. Au nord, se trouve le boul. Dorchester, à l'est, il y a un vaste terrain de stationnement et le parc Dufferin est situé im-

médiatement à l'ouest. Seul un édifice commercial est construit passablement près (au sud, mais le mur de briques donnant du côté de l'école n'ayant pas de fenêtre, les pompiers ont facilement pu contrôler les flammes dans ce secteur, même si c'est là que le feu semble avoir débuté.

C'est plutôt la vaste superficie de la bâtisse, une construction de bois et de briques datant de nombreuses années, a causé des embêtements aux pompiers. Les flammes se sont rapidement communiquées à l'ensemble de l'édifice. Seule une aile plus récente a pu être épargnée, grâce à un mur coupe-feu.

Ce n'est qu'à 3h25, ce matin, que le sinistre a été déclaré sous contrôle. Mais à 6h, les pompiers étaient encore nombreux sur les lieux, une épaisse fumée se dégageait encore du brasier et on pouvait même voir des flammes jaillir de temps en temps. Le vent soufflant de l'ouest à l'est, la visibilité était presque nulle dans les environs de la rue Saint-Laurent, entre le boul. Dorchester et la rue Vitre.

Au lever du jour, on pouvait voir qu'une partie de la bâtisse était à l'état squelettique. Les murs étaient toujours debout mais l'intérieur était vide.

Jusqu'à la fin de la présente année scolaire, cette école de la Commission des écoles catholiques de Montréal était occupée par l'école primaire anglaise Saint-Patrice.

Selon les renseignements recueillis sur place, des travaux de rénovation, qui seraient de l'ordre de \$50.000, ont débuté à la fin du mois de juin.

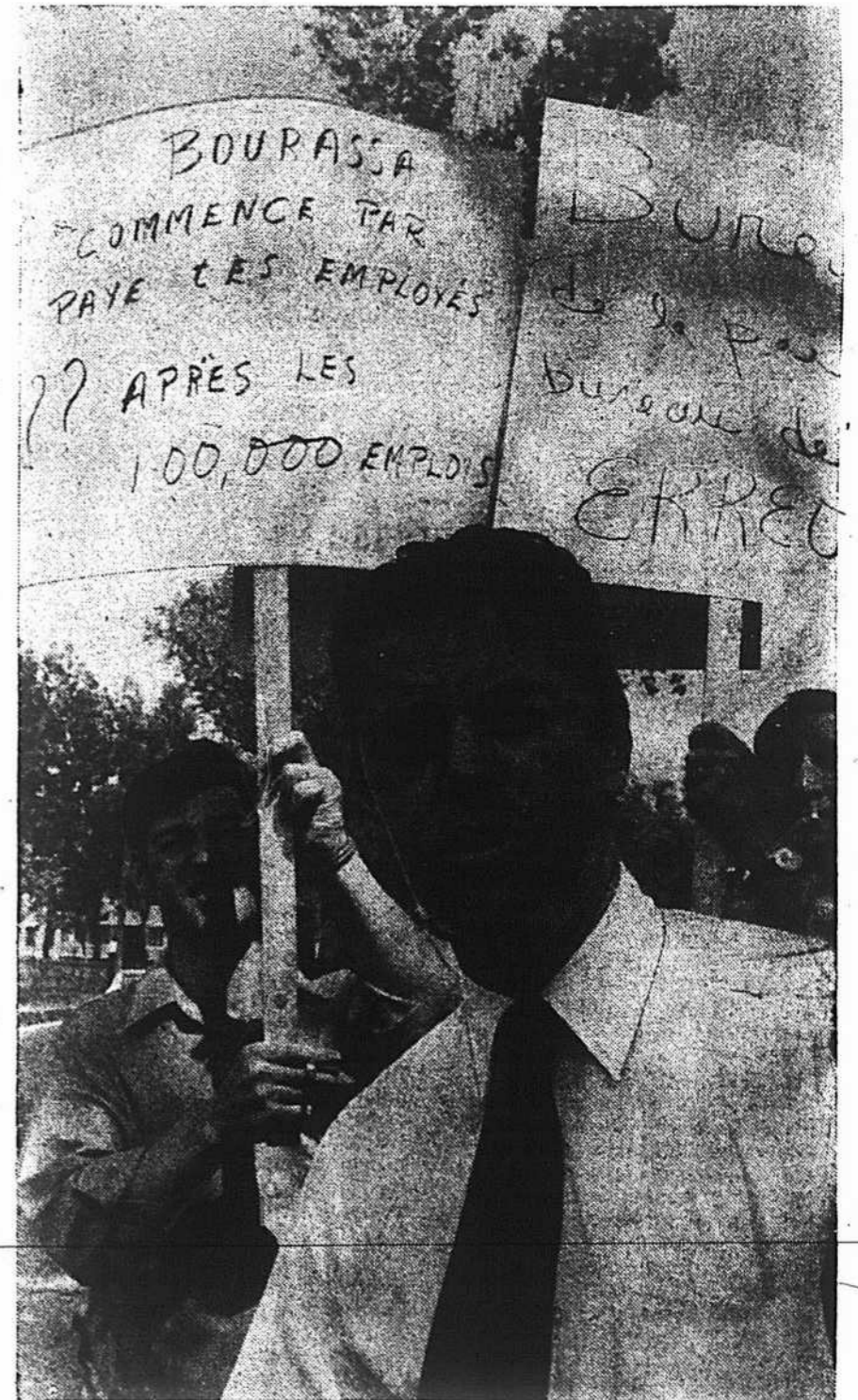
En septembre, l'édifice devait apparemment être occupé par les 8e et 9e années de l'école secondaire anglaise (catholique) Thomas d'Arcy-McGee. On a mentionné le total d'environ 600 élèves.

A peu près en même temps que les pompiers se rendaient à l'école Saint-Patrice, le Service des incendies devait répondre à un autre appel, à l'angle des rues Lagachetière et de Bulion, pour y éteindre un feu... de matelas.

Vers 1 h 10, ils étaient demandés à l'angle des rues Duvernay et de Lévis; vers 2 h 05, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Chomedey; vers 2 h 40, à l'Université du Québec, angle boul. Dorchester et Bleury; vers 2 h 50, angle Pine et Redpath Crescent; vers 3 h 15, angle Ontario et Dorion; vers 3 h 40, angle Queen Mary et Côte des Neiges; et vers 4 h 10, angle Alexandre et DeSève.

Tous ces appels ont cependant été rapidement contrôlés. Heureusement, car le Service des Incendies était débordé de travail avec le sinistre de la rue Saint-Urbain.

Quelques pompiers ont subi de légères blessures et ont été incommodés par la fumée. Au moment de mettre sous presse, on ne rapportait pas de cas sérieux.



Les surveillants des établissements de détention de Montréal, membres du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique (CSN), manifestaient hier devant la prison de Bordeaux leur mécontentement à l'endroit du service de paie du gouvernement provincial.

## La région du Lac-St-Jean se donne un drapeau orné d'une grappe de bleuets

SAINT-FELICIEN (PC) — La région du Lac-Saint-Jean possède maintenant son drapeau, destiné à donner au bleuët la renommée qui lui revient à l'échelle internationale.

C'est en visant les horizons mondiaux, que les dirigeants du Lac-Saint-Jean viennent de dévoiler, à Saint-Félicien, le drapeau par lequel sera doré-

navant identifiée la région.

Le festival doit avoir lieu à Mistassini, du 12 au 15 août, sous le drapeau orné d'une grappe de bleuëts et découpé, au centre, par des flots évocateurs, encadrés de couleurs vives.

Ce drapeau a été conçu, il y a quelques années, par un citoyen de Roberval, M. Marcel Harvey.

## Le gagnant du gros lot de \$125,000 s'est fait finalement connaître

CHICOUTIMI (PC) — L'heureux gagnant du gros lot de \$125.000 de l'Inter-Loto ce mois-ci s'est finalement fait connaître.

Il s'agit de M. Gaston Boudreault, 48 ans, d'Arvida, employé de bureau depuis 29 ans à l'Alcan, marié sans enfants.

Monsieur et madame Boudreault étaient en vacances dans un chalet d'été et ce n'est qu'aujourd'hui que Mme Boudreault a entendu le numéro gagnant à la radio et l'a comparé à celui du billet de son mari, pour voir que c'était le même.

la presse

# La Gde-Bretagne au carrefour

Un important débat va commencer bientôt à la Chambre des communes de Londres dont l'issue, à long terme, pesera lourdement sur l'avenir de la Grande-Bretagne. C'est au mois d'octobre, pense-t-on généralement, que la Chambre sera appelée à accepter ou rejeter une proposition visant à faire entrer l'Angleterre dans le Marché commun européen. Mais, dès la semaine prochaine, les députés prendront officiellement connaissance du Livre blanc préparé par le gouvernement de M. Heath sur le sujet.

M. Heath ne ménage pas sa peine pour répandre sa conviction que le salut pour son pays réside dans l'adhésion au Marché commun, dont font déjà partie six pays d'Europe. Une édition "populaire" du Livre blanc, dont le tirage s'élève à 5 millions d'exemplaires, est à la disposition du public. Mais l'opinion publique est ou réticente ou déboussolée, bien que les plus récents sondages montrent que le nombre des opposants à l'adhésion tend à diminuer.

La réserve anglaise surprendra quiconque attribuait au veto français l'exclusion de la Grande-Bretagne d'une Communauté qui existe depuis 1959. Dans quelle mesure ce n'est pas l'ancien premier ministre Wilson qui a lui-même accrédité cette impression, parce qu'elle lui procurait à bon compte une opportune défaite vis-à-vis d'un objectif qu'il n'a toujours poursuivi que mollement? La question est d'autant plus naturelle que M. Wilson conserve encore une attitude ambiguë en 1971.

Il y a une dizaine de jours, le chef du parti travailliste a voulu s'expliquer là-dessus. D'après lui, le Général de Gaulle s'opposait à des négociations préliminaires, avant même que le gouvernement anglais de l'époque fût complètement acquis à l'idée de poser fermement sa candidature. Autrement dit, le Général aurait éteint la mèche qui fumait... Ce qui n'est pas expliqué par le propos de M. Wilson, c'est l'extrême réserve qu'ont affichée tous les gouvernements anglais vis-à-vis de toute exploration des conditions d'entrée, bien avant le retour du Général de Gaulle aux affaires (1958). En 1952, un député travailliste parlant à Paris déclarait: "Travaillistes et conservateurs boudent l'Europe. Nous nous en repentirons un jour."

Quoi qu'il en soit de ce point d'histoire, les relations franco-britanniques se sont sensiblement réchauffées, à la suite de la rencontre (en mai de cette année) entre le premier ministre Heath et le Président Pompidou. Quant aux raisons pour lesquelles l'opinion anglaise ne suit pas automatiquement le

chef conservateur dans sa quête d'une place au sein de la Communauté, elles sont complexes et nombreuses, dans la mesure où il est permis d'évaluer de loin la situation. L'Anglais se méfie de la turbulence chronique de l'Europe, craint ses passions politiques, n'a pas oublié l'instabilité épisodique de ses régimes. A ces raisons s'ajoutent, dans certaines couches de la population, des préjugés tenaces et un irrépressible sentiment de tranquille possession de la vérité politique.

Ce qui est proposé, pourtant, n'est pas l'union politique, mais un régime d'échanges, très poussé, il est vrai, en matière économique.

Mais, justement! disent les adversaires du projet, M. Heath ne nous offre que l'illusion de la prospérité. Les prix vont grimper, les salaires baisser! A quoi Lord George-Brown, ancien ministre de M. Wilson, enfant terrible du parti travailliste et partisan convaincu du Marché commun répond: "Je tiens fermement l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté pour accordée manifestement à l'intérêt de la majorité de notre peuple, et je fais allusion par là aux masses laborieuses de Grande-Bretagne. Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'autre moyen d'assurer un meilleur niveau de vie à l'ouvrier britannique que l'adhésion à la Communauté. De 1958 à 1968, poursuit Lord George-Brown, la Grande-Bretagne a connu une hausse de la masse salariale inférieure à celle des pays du Marché commun, et, pour la hausse des prix, nous arrivons au 2e rang. Ce sont là des chiffres éloquents et les socialistes en connaissent la signification." Lord George-Brown conclut: "L'alternative, d'après moi, est de devenir le 52e Etat des Etats-Unis d'Amérique." (Traduit du *Manchester Guardian*.)

Au cours de sa longue histoire, l'Angleterre n'a jamais régné à patronner des assemblages hétéroclites, à encourager la juxtaposition contre nature de peuples que tout (langues, religions) séparait, pourvu que son splendide isolement insulaire ne fût pas affecté. De la voir se résigner, à son tour, à une promiscuité que commandent les réalités contemporaines est certes un spectacle. Mais on peut préférer admirer. Admirer les qualités de leadership d'un chef qui tente, par la persuasion, de faire entrer son pays dans la seule voie qui lui paraisse bonne. Admirer aussi l'énergie de toute une population acceptant de relever un formidable défi. Mais n'anticipons pas, les jeux ne sont pas encore faits.

Guy CORMIER



DRÔLES RÉSERVÉS

## Ne buvez pas trop de lait...

La plupart des veaux étant encore illettrés (malgré le rapport Parent et tous les progrès de l'enseignement audio-visuel), l'avertissement ne s'adresse pas à eux mais bien à la population en général, plutôt décontenancée par la dernière augmentation des prix de cette denrée essentielle. Si la Régie des marchés agricoles a commis une erreur — ce qui ne se démontre pas en cinq secs — c'est d'avoir accordé d'un seul coup une augmentation de \$0.04 la pinte, au lieu de l'étaler sur trois ans, comme la prudence le lui recommandait. Selon une loi élémentaire de la psychologie individuelle et collective, on accepte beaucoup mieux de petites augmentations régulières qu'une grosse hausse soudaine.

Il n'en reste pas moins que pour une famille normale (mais à combien de membres, de nos jours, s'établit une famille "normale"?) cette majoration équivaldrait à une dépense supplémentaire de \$20.00 par année. Ce n'est pas énorme, mais c'est tout de même quelque chose

dans le budget d'une famille, normale ou non.

Ce que l'on reproche à la Régie et au Conseil de l'industrie laitière, c'est d'avoir autorisé en bloc des augmentations variant de 13 à 17 p. 100 qui s'achèment directement et exclusivement vers les coffres des industriels laitiers et des distributeurs. En d'autres termes, on écrème le consommateur à leur profit, alors que le producteur laitier, comme toujours, reste avec l'eau du "petit lait". Rien d'étonnant qu'il se rebiffe.

Mais à ce tableau par trop sommaire il faut apporter des nuances. Chose étrange dans cette affaire, le consommateur est loin d'être exempt de reproches, même s'il s'en défend. Quand on exige un service quotidien à sa porte, il faut en assumer les frais. Le grand inconvénient et le principal défaut du système, c'est que ceux qui veulent se déplacer pour aller chercher leur lait à l'épicerie doivent payer le même prix.

Bien que la Régie ne le dise pas en toutes lettres, le but évident des dernières hausses est

de maintenir dans le champ de la concurrence nombre d'industriels et de petits laitiers coincés par l'élevation constante des coûts de revient: augmentation des salaires, prix de l'équipement, etc. Ici, une question grave se pose: la Régie aurait-elle dû refuser la majoration demandée, au risque de tuer du même coup quelques dizaines de petites laiteries en faisant quelques centaines de chômeurs de plus?

Selon des spécialistes en la matière, le travail fait par les quelque 110 laiteries de la province pourrait être accompli à un coût moindre par quarante, peut-être même par vingt-cinq. Mais si on ne subvenait pas d'une certaine façon les laiteries et les distributeurs marginaux, où s'arrêterait la concentration et où commencerait le monopole? C'est par des considérations comme celles-là que le producteur laitier et le consommateur doivent tempérer leurs réactions les plus vives à la dernière décision de la Régie des marchés agricoles.

Cyrille FELTEAU



## Les conséquences du putsch manqué du Maroc

Voici ce qu'on pouvait lire mercredi et hier dans les journaux parisiens, dans le quotidien le plus important de New York et dans un journal marocain à propos du putsch manqué du 10 juillet et de l'exécution des officiers tenus pour responsables du complot contre le roi Hassan II:

PARIS — Sous le titre "SANS PROCÈS", le journal LE MONDE de mercredi, dans un éditorial consacré aux événements du Maroc, demande: "Fallait-il riposter à la barbarie par l'injustice?" "Dix hommes, poursuit-il qui, la semaine dernière encore occupaient un rang élevé dans la hiérarchie marocaine, ont été fusillés sans bénéficier du droit que la société reconnaît au pire des criminels, celui de s'expliquer devant un juge avant d'être exécuté."

Après avoir souligné que personne ne connaît encore les raisons exactes de la rébellion de ces militaires, LE MONDE ajoute: "Personne même ne peut dire avec certitude s'ils sont réellement coupables — et à quel degré — du crime pour lequel ils ont été châtiés."

"L'épilogue n'apporte donc aucune clarté à un drame qui fut obscur dans son origine et dans son déroulement", poursuit LE MONDE qui demande encore: "Les méthodes expéditives du général Oufkir permettront-elles au Maroc de résoudre la crise que le putsch manqué du 10 juillet a révélée ou confirmée? On peut en douter."

"Les suppliciés du 13 juillet, morts sans tambours ni procès, emportent leur secret dans la tombe", et "le pouvoir rétablit l'ordre ou l'apparence de l'ordre. Mais il a laissé passer l'occasion de rompre le cercle infernal de l'injure et de la vengeance. Le roi Hassan II n'avait peut-être pas à s'inspirer de la clémence d'Auguste, du moins pouvait-il, sans inconvénient majeur, s'accorder le temps de la réflexion avant de faire exécuter une décision irrémédiable". LA NATION (Gauloise) appelle à

"méditer sur les événements dont le côté obscur demeure". "Ce qui frappe, en effet, dans l'affaire marocaine, lorsqu'on la compare au coup d'Etat en Libye, remarque le journal, c'est que les conspirateurs marocains étaient de bien plus hauts dignitaires du régime que leurs homologues de Tripoli". D'autre part, souligne le quotidien à propos de la position de la France dans cette affaire, elle poursuit une coopération avec le Maroc qui ne saurait être exclusive", et "le fait que nous coopérons avec Tripoli n'allie en rien notre liberté de jugement sur les faits et gestes de la Libye".

Le roi Hassan II "vient de reconnaître spontanément (...) qu'il a commis des erreurs d'appréciation (...): c'est ce que l'on appelle "prendre ses responsabilités", note LE FIGARO (droite modérée). Mais surtout, remarque le quotidien, "l'armée était considérée comme l'assise la plus ferme, la pierre angulaire du trône alaouite". Alors, ajoute LE FIGARO, "est-il besoin de préciser que la défection du tiers de ses chefs (...) ouvre la porte à toutes les incertitudes?"

L'AUREOLE (droite radicale), qui souligne que "nous avons été impressionnés par les récits du carnage", regrette "que les coupables n'aient pu ni s'expliquer ni se défendre avec les élémentaires garanties de la justice, avant de s'enfoncer sous les balles". "La loi du Talon nous paraît vraiment d'un autre âge" conclut L'AUREOLE. "La tentative d'un coup d'Etat, présentée naguère comme un complot de soldats égarés ou drogués est maintenant décrite comme la conséquence de la "conjoncture" et d'erreurs du régime", remarque L'HUMANITE (communiste) qui conclut à propos des déclarations du roi Hassan II: "Le Maroc a besoin de tout autre chose qu'une recrudescence de la terreur". LES ECHOS (quotidien d'information économique), écrivent:

"Cette alerte aura agi comme un révélateur quant aux sentiments que se portent mutuellement les di-

rigeants arabes. La réaction précipitée des Libyens a creusé entre Rabat et Tripoli un fossé qui rend improbable la réunion prochaine d'une conférence arabe au sommet. Les dirigeants d'Alger et du Caire, moins impulsifs, sont restés dans l'expectative, sauvant ainsi les apparences de l'unité arabe. Il n'empêche qu'un nouvel épisode vient de s'inscrire dans la grande rivalité entre les progressistes et les modérés".

NEW YORK — Le NEW YORK TIMES écrivait hier à propos de l'exécution des officiers jugés responsables de la tuerie du palais Skhirat:

"...Le triomphe du roi Hassan sur la tentative de renversement de la monarchie au Maroc a été assombri par l'exécution sommaire sans jugement des officiers de haut rang impliqués dans l'affaire. Le roi serait sorti grand de cette affaire — et aurait obtenu un plus grand soutien populaire — s'il avait répondu à la requête de la Commission internationale des juristes et ordonné un procès en cour martiale.

"C'est une litote que de dire que de nombreuses questions dans ce soulèvement d'une partie de l'armée contre le jeune roi restent sans réponse. En fait on sait très peu de choses des motivations des conjurés, en particulier en ce qui concerne les objectifs des cinq généraux rebelles dont le roi ne doutait évidemment pas de la loyauté. Il semble bien établi que le général Mohammed Medbouh, que le roi a accusé d'être l'âme du complot, s'était fait des ennemis haut placés dans ses efforts pour combattre la corruption.

"Pour de nombreuses raisons donc, le roi regrettera sûrement de n'avoir pas donné au monde l'exemple d'un procès équitable qui aurait pu contribuer à éclaircir l'affaire..."

RABAT — On pouvait lire hier dans le quotidien marocain LA DEPECHE à propos de l'exécution des officiers responsables du com-

plot contre le roi Hassan II sous le titre "une juste réparation":

"Les conjurés de Skhirat ont lâchement tué des dizaines de citoyens, parmi les plus fidèles serviteurs de notre roi et de notre patrie. Les maîtres de la conspiration, nous l'avons dit, nourrissaient les plus perfides desseins contre une générosité qui les avait hissés au plus haut faite des honneurs.

"Ces crapules qui prétendaient vouloir nous gouverner "au nom de l'abolition de la féodalité" ne sont que des potentats qui, sans scrupules aucun, avaient exploité honteusement l'Etat pour faire fortune et s'étaient enrichis au détriment de l'Etat de la nation.

"Un tel ramassis d'aventuriers sanguinaires ne peut en aucun cas se targuer d'avoir une vocation socialiste, son principal dessein ayant été le pillage et la soif de s'enrichir.

"Ce ramassis de crapules, de féodaux, ne pouvait se targuer de vouloir abolir la féodalité et ne pouvait s'ériger en "comité révolutionnaire du peuple". C'est une aberration d'autant plus que la fortune colossale de chacun (voir notre édition d'hier) les mettait à l'abri de toute tentation.

"Nous l'avons dit, leurs moeurs dissolues et leurs appétits sans limites les ont seuls poussés à vouloir s'emparer du pouvoir."

L'éditorial de LA DEPECHE ajoute:

"Mais leur crime contre 18 siècles de notre glorieuse histoire, a été châtié. Justice fut faite.

"Lors du premier conseil des ministres depuis la tragédie du 10 juillet, tenu mardi, S.M. le roi a désigné une commission qui aura pour effet de veiller à la situation des martyrs.

"Cette commission fera l'évaluation des biens, meubles et immeubles que possédait chacun des officiers trahisseurs. Ces biens seront saisis et contribueront à la constitution du fonds d'indemnisation et de pension au profit des familles des martyrs du 10 juillet.

"Ainsi, le côté répressif de la justice n'a pas été seul pris en considération. Les instances de l'Etat ont tenu à donner une note humaniste à l'épilogue du drame du 10 juillet.

"Bien sûr, quoi que nous puissions faire, nous ne pourrions pas réparer les pertes humaines qui sont donc précieuses du ciel.

"Devant la fatalité, force est de recourir à la prière."

## ce que pense LE LECTEUR

### Le Canada et le Pakistan oriental

Le lundi 12 juillet, LA PRESSE traitait en page C-1: "L'Inde accuse le U.S.A. d'approuver un génocide au Pakistan oriental". Qu'attend donc le gouvernement canadien pour imiter un tel geste et pour contribuer efficacement, non pas à assurer la subsistance de sept millions (7,000,000, soit le 1/5 des 21,000,000 de Canadiens) d'êtres humains qui ont fui leur pays ravagé par la répression civile, mais à leur permettre de retrouver au plus tôt leur dignité d'homme libre dans un Pakistan oriental libre (selon la volonté de sa population). Ce n'est pas au Canada d'assumer seul cette lutte de longue haleine au niveau international, mais c'est une responsabilité morale (qui n'est pas toujours codifiée dans des textes de loi) qui doit s'éveiller en tout homme (donc en tout gouvernement humanitaire) afin d'aider ses semblables dans le besoin, et ce sans considération de race, de langue, de religion, de nation ou d'éducation.

C'est en écrivant aux différents media d'information ou au gouvernement que la population canadienne fera bouger ce dernier.

J'espère que les quelques minutes que j'ai utilisées dans la rédaction de cette lettre ne seront pas vaines et qu'elles en inciteront quelques-uns à exercer leur droit d'opinion.

Jean PREVOST LAVAL

### La "route panoramique" et les mastodontes

Madame Claire Kirkland Casgrain, Ministre du Tourisme de la Province, Québec.

Quand on circule sur le Boulevard Métropolitain, en direction de Trois-Rivières, parvenu à la hauteur de Montréal-Est, deux alternatives s'offrent aux voyageurs: emprunter l'autoroute de Berthier ou suivre la route 2 qu'un panneau blanc et brun nous décrit comme "La route panoramique du Fleuve".

Il va sans dire qu'un grand nombre de touristes américains et canadiens

des autres provinces optent pour ce dernier trajet, escomptant une randonnée qui leur permettra d'admirer le majestueux fleuve St-Laurent. Mais ce plaisir ne tardera pas à se transformer en amère déception. Ils n'auront pas aussitôt franchi les limites de Repentigny, qu'ils se verront à peu près sûrement, à n'importe quelle heure de la journée, précédés ou suivis d'énormes et assourdissants camions-remorques qui leur bloqueront complètement la vue en plus de transformer leur promenade en périlleuse aventure.

Etant moi-même un usager de cette route "panoramique", je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi, depuis la construction de l'autoroute Berthier, votre ministère n'ait pas envisagé de forcer ces terrifiants mastodontes à circuler sur cette autoroute, du moins durant la saison touristique.

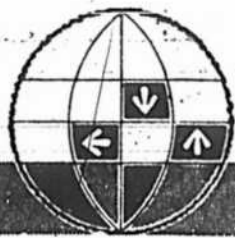
On objectera probablement que les péages sur l'autoroute sont trop élevés pour ces compagnies de camionnage. Et bien qu'on leur accorde un tarif réduit, qu'on les laisse même l'utiliser gratuitement. (Il n'y aura pas de perte de revenus pour la province puisque de toute façon, ils ne l'utilisent pas). L'important c'est que ces monstres disparaissent complètement de la route 2. Une poignée d'entreprises de camionnage ne peut tout de même pas, pour économiser quelques milliers de dollars, éliminer de la carte touristique de la province une de ses plus belles attractions scéniques.

Je suis assuré, Madame le Ministre, que vous voudrez bien donner suite à cette recommandation sachant l'esprit progressif dont vous faites preuve à la direction du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec.

J'envoie copie de cette lettre aux principaux quotidiens de la province, espérant qu'une fois publiée, elle suscitera suffisamment d'encouragement et d'appui aux mesures que vous voudrez bien prendre rapidement pour mettre fin à cette déplorable et inacceptable situation.

Bien à vous, Bernard EUDES Montréal

la presse  
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone 574-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.  
Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.  
"Courrier de la Presse" est un journal hebdomadaire.  
Part de l'abonnement.  
Service du tirage — Téléphone 574-4911.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

# Premières images de Chine



Pékin, vue du hublot, offre sa première image. Sous la pluie, la délégation chinoise et les membres de l'ambassade du Canada s'apprêtent à accueillir M. Jean-Luc Pépín.



Impassible, Mao veille sur les bonnes relations que viennent d'établir l'Orient et l'Occident. Au premier plan, les deux hommes qui étaient chargés de concrétiser les rapports commerciaux entre le Canada et la Chine. Entre les deux, l'indispensable interprète...



Quelques échanges de propos précédant le départ de la délégation canadienne. M. Pépín est entouré de son hôte et de leur interprète. M. Collins, l'ambassadeur canadien, observe la scène, assis sur le bras d'un fauteuil.

Le mois dernier, M. Jean-Luc Pépín, ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, posait le pied sur le sol chinois.

Les portes de la Chine, fermées depuis longtemps, se sont graduellement entrebâillées. Maintenant, devant le monde entier curieux et peut-être soulagé par l'espoir d'un mystère qui va s'éclaircir, elles s'ouvrent plus grandes.

Ces images portent la marque de l'histoire: deux peuples, par le truchement de leurs délégations, se serrent la main.

À partir de demain, dans cette page, on pourra lire le récit de voyage de Pierre-C. O'Neil, chef du bureau de LA PRESSE, à Ottawa, qui a accompagné M. Pépín et la délégation canadienne au pays de Mao. Pierre-C. O'Neil a lui-même pris ces photos et celles qui accompagneront ses articles.



Dans une salle du ministère du Commerce extérieur à Pékin, la délégation canadienne entame les discussions commerciales. Le moment est historique.



M. Pépín échange quelques bons mots avec son hôte, le ministre du Commerce extérieur dans le gouvernement chinois.

# Le chômage baisse à Montréal et au Québec, mais augmente dans le reste du Canada

par Pierre VENNAT

La situation de l'emploi dans le grand Montréal est meilleure qu'elle ne l'a jamais été depuis au moins deux ans et la situation ira ainsi s'améliorant, au moins jusqu'à septembre, alors qu'on subira un véritable "test" qui permettra de constater s'il s'agit d'une reprise temporaire ou réelle de l'économie montréalaise.

Dans tout le Québec, le nombre des chômeurs a diminué de 5,000 mais il

est tout de même de 3,000 plus élevé qu'à la même date l'an dernier, tandis que dans le Canada, le nombre des chômeurs a augmenté de 8,000 en juin.

Il semble donc que le phénomène de reprise économique et de diminution du chômage est particulier à la région montréalaise.

Chose certaine, au 30 juin, le Centre de la main-d'oeuvre du Canada n'avait plus, dans ses bureaux du grand Montréal, que 56,702 "clients", terme commode pour parler des gens à la recherche d'un emploi.

Et ceci malgré un accroissement considérable de la main-d'oeuvre, causé par l'entrée sur le marché du travail des finissants des écoles secondaires, CEGEP, etc.

Signe, donc, selon un porte-parole, d'un accroissement notable de l'emploi.

Ce même porte-parole croit que le nombre des chômeurs diminuera encore plus sensiblement en juillet, puisque qu'on n'assistera à aucun phénomène d'accroissement de la main-d'oeuvre semblable à celui de l'entrée des finissants sur le marché du travail. Ainsi l'on pourrait alors atteindre un nouveau record "positif", qui pourrait réduire le nombre des chômeurs à moins de 50,000 dans le grand Montréal pour la première fois depuis des années.

Ce qui semble d'autant plus possible qu'en juin il est tombé à moins de 60,000 pour la première fois depuis octobre 1969, un objectif qui semblait, cet hiver, difficile à atteindre.

Le mois dernier, le nombre des sans-travail était de 65,380, ayant baissé de près de 10,000 en un mois, dans la seule région métropolitaine.

Selon ce porte-parole, cette reprise est due en bonne partie à une reprise dans la fabrication des biens durables. C'est de bon augure puisqu'il ne s'agit pas, dès lors, d'un phénomène passager.

Mais, hélas, bien d'autres emplois nouvellement créés ne sont que saisonniers, particulièrement dans le commerce de détail, et il faudra donc attendre les chiffres de septembre, à la mi-octobre, pour savoir si l'économie montréalaise se porte réellement mieux que jamais depuis des années.

Chose certaine, on a le plus bas taux de chômage depuis octobre 1969 et c'est déjà une bonne nouvelle en soi.

### Ailleurs au pays

Malgré une hausse de 543,000 à 551,000, en chiffres absolus, la situation du chômage à travers tout le pays, elle, n'a pratiquement pas changé puisque le pourcentage demeure inchangé, la main-d'oeuvre ayant augmenté.

Cette augmentation de la main-d'oeuvre au-dessus de la moyenne est évidemment due en grande partie à l'arrivée des étudiants sur le marché du travail. La main-d'oeuvre canadienne atteint maintenant 8,859,000 travailleurs, une augmentation d'environ 200,000 travailleurs sur le mois précédent.

Enfin, au Québec, le nombre des chômeurs s'est passé de 196,000 à 191,000. On n'en comptait que 188,000 l'an dernier, à pareille date.

## IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE A 1

surtout en Ontario que se sont établis les nouveaux venus, soit 80,732. Le Québec vient au second rang avec 23,261 immigrants.

De ce nombre, le groupe le plus important est venu de France, soit 2,829. Les Américains suivent de près avec 2,734, puis les Antilles avec 2,597, les Britanniques avec 2,025. Néanmoins, le total des immigrants qui viennent au Québec et qui sont de langue anglaise dépasse largement le nombre des immigrants francophones.

Sur l'ensemble des immigrants au Canada en 1970, il y avait 77,723 travailleurs actifs dont 32,3 p. cent exerçaient une profession libérale; 28,3 p. cent pratiquaient un métier dans la fabrication, la mécanique ou la construction; 19,5 p. cent étaient des employés de bureau ou de commerce; 10,1 p. cent des employés dans les services; 2,7 p. cent des travailleurs agricoles et 2,03 p. cent des manoeuvres.

M. Olivier "déploie qu'il ne se soit trouvé personne, parmi les professeurs, pour exiger plus d'objectivité et de sérieux dans un jugement porté en leur nom... la dialectique dans laquelle on veut dorénavant faire fonctionner la direction du collège — celle du pouvoir — ne m'intéresse aucunement. J'ai conçu le collège comme un lieu intense de collaboration... mais les prétentions au pouvoir qu'une minorité agissante entretient me dégoûtent."

## AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE A 1

le patron est disposé à négocier l'offre globale en accentuant sur les bénéfices marginaux, les avantages sociaux et l'augmentation du coût."

Le président de la société Air Canada, M. John Baldwin, s'est entretenu au téléphone, mercredi soir et jeudi, avec M. Mike Pithford, le négociateur en chef des 6,200 membres du syndicat, "dans le but de trouver un terrain d'entente". C'étaient les premiers entretiens depuis la rupture des négociations.

La compagnie cherche à obtenir "des éclaircissements sur ce que le syndicat entend par questions importantes", a déclaré un porte-parole d'Air Canada.

Pour sa part, le syndicat a précisé qu'il n'est pas question de poursuivre les pourparlers tant que la société Air Canada refusera de discuter des propositions susceptibles de hausser directement ou indirectement les offres faites vendredi.

Les syndicats ont voté à forte majorité en faveur des grèves tournantes, mais on ne sait pas encore quand elles commenceront. Des sources syndicales à Montréal ont laissé entendre qu'elles pourraient commencer demain.

Si les grèves tournantes ont lieu, il se peut que des régions entières soient atteintes et non seulement des aéroports. Une grève dans la région de l'Est, par exemple, impliquerait les syndicats de Montréal à Saint-Jean, Terre-Neuve.

### Intervention gouvernementale

La compagnie a demandé que le ministre fédéral du Travail intervienne, mais le ministre, M. Bryce MacKasey, a déclaré qu'il préférerait laisser aux deux côtés le temps nécessaire pour en arriver à une entente.

Un porte-parole du ministère a fait savoir qu'un conciliateur serait mal vu au stade actuel du conflit, à moins que le syndicat ne se joigne au patron dans sa requête.

Les vols d'Air Canada n'ont pas été annulés, mercredi et jeudi, à la suite des séances d'étude de 24 heures des employés à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Avant de modifier quoi que ce soit dans le rythme des vols, la société a décidé d'attendre que le syndicat fasse connaître officiellement ses intentions.

Les deux parties ont promis de donner aussi tôt que possible un préavis au public.

## CHINE

SUITE DE LA PAGE A 1

Chine et signifiera le début d'une nouvelle ère de bon sens."

Le sénateur Hubert Humphrey, (démocrate du Minnesota), ancien vice-président du temps de Lyndon Johnson et candidat possible à la présidence en 1972:

"Je félicite le président pour cette importante initiative diplomatique... Sa visite à Pékin pourrait hâter la fin de la guerre au Vietnam et jeter les bases d'une longue période de paix et de développement dans le monde et en Asie tout particulièrement."

Le "secret le mieux gardé du siècle", la visite à Pékin de M. Henry Kissinger et les arrangements qui s'y sont conclus avec le sommet de la hiérarchie chinoise pour mettre en route le processus de normalisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis, a suscité parmi les diplomates et les hauts fonctionnaires des Nations-Unies à la fois un sentiment d'humilité et un profond réconfort.

U Thant, secrétaire général sortant de l'Organisation mondiale, a parlé de l'"événement" qui ouvre un nouveau chapitre dans les relations mondiales". Cette évaluation est d'autant plus partagée par les spécialistes de l'ONU que la perspective d'une conférence Etats-Unis et de la Chine au sommet — et à Pékin — leur fait apparaître infiniment dérisoires les savantes exégèses sur les textes des uns, les subtilités et les nuances des autres sur la fameuse question de la représentation de la Chine aux Nations-Unies.

Telle qu'elle fut mise en oeuvre par M. Kissinger et telle qu'elle trouva un terrain réceptif à Pékin, la diplomatie du président Nixon a balayé ou plutôt a remis à leur place dans l'échelle des valeurs mondiales les tractations onusiennes: la rencontre au sommet Etats-Unis-Chine rend souhaitable, pour le renom de l'ONU, que le débat attendu sur la représentation chinoise soit remis à la session suivante, c'est-à-dire, après cette rencontre au sommet. On peut penser que l'initiative d'un tel ajournement sera prise par les partisans les plus zélés du rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine aux Nations-Unies.

# Le Conseil des universités est satisfait des subventions

QUEBEC (PC) — Le président du Conseil des universités, M. Germain Gauthier, a affirmé lors d'une conférence de presse, à Québec, que le gouvernement avait fait un effort financier important pour l'enseignement supérieur au Québec dans l'attribution des subventions universitaires totalisant \$177 millions.

M. Gauthier a noté que les sommes consenties correspondaient aux dernières recommandations du conseil et que ce dernier était, par conséquent, satisfait des résultats.

### Salaires

Le Conseil des universités est d'avis que les subventions permettront généralement aux institutions de faire face à leurs obligations normales et insiste sur la nécessité de procéder à une analyse exhaustive de la situation financière des universités Laval et McGill qui auront à faire face cette année à des difficultés budgétaires.

## Ouvrier électrocuté

QUEBEC (PC) — Un ouvrier travaillant à la démolition de réservoirs a perdu la vie hier midi, alors qu'un câble a touché un fil à haute tension.

La victime, Yves O'Neil, 30 ans, tenait dans la main le câble d'une grue lorsque le support du câble est entré en contact avec un fil à haute tension, au cours de la manoeuvre. Il a été tué instantanément par une décharge de 4,000 volts, tandis que son compagnon n'a subi que des brûlures à un bras et une main, grâce à la protection des gants qu'il portait.

## Un homme trouvé pendu à Saint-Luc

SAINT-LUC (PC) — Un homme d'une quarantaine d'années a été trouvé pendu, hier, à Saint-Luc, petite localité qui s'était rendue célèbre lors de l'arrestation des frères Paul et Jacques Rose, recherchés pour le rapt et l'assassinat de M. Pierre Laporte.

Le corps du malheureux était en état de décomposition avancée et l'on croit savoir qu'il s'agit d'un débile mental qui se serait évadé il y a quelque temps d'une institution psychiatrique de la région.

## Le NPD, la "solution" pour le Québec

— L'éditorialiste du Star.

CHICOUTIMI (PC) — Selon M. David Waters, éditorialiste au quotidien The Montreal Star, c'est peut-être par la voix d'un Raymond Laliberté, chef du NPD québécois, que le Québec trouvera finalement une solution au problème constitutionnel canadien.

Parlant mercredi devant les membres du Cercle de presse de Chicoutimi, M. Waters a exprimé l'opinion que la position du NPD québécois représentait un moyen terme entre la ligne dure du premier ministre Trudeau, "qui tente de forcer les Québécois à considérer Ottawa comme leur principal gouvernement et le Parti québécois, qui a très peu de chances de prendre plus d'ampleur qu'il en a présentement".

Parmi les raisons énumérées par M. Waters pour soutenir cette dernière affirmation, il y aurait le fait que le PQ est un parti idéologique avec un seul véritable leader: René Lévesque. Le confédéric d'un autre parti soutenu que les Québécois anglophones ont voté massivement en faveur du Parti libéral, en avril 1970, parce qu'ils ont eu peur.

Selon lui, ce public anglophone, "qui est généralement très loin de la réalité québécoise", est actuellement tout à fait rassuré sur le climat politique et n'anticipe pas de suites immédiates aux événements d'octobre.

Le Conseil des universités craint d'autre part que le taux d'accroissement de la masse salariale du personnel universitaire prévu par le ministère de l'Education, soit 6 pour cent, ne permette pas aux universités de toujours faire face à leurs obligations vis-à-vis leur personnel.

Ces difficultés pourraient surgir, selon le conseil, non seulement dans le cas des catégories de personnels protégés par des conventions collectives

qui prévoient déjà des taux d'évolution supérieure à 6 pour cent, mais aussi dans le cas des diverses catégories de personnels professionnels, enseignants ou non enseignants.

Malgré ces réserves, le conseil se dit cependant d'avis que le désir du gouvernement de fixer des normes salariales pour le personnel universitaire est pleinement justifié, puisque c'est à lui qu'incombe en dernier ressort la responsabilité du fonctionnement des secteurs parapublics.

## IATA: les délégués ne sont toujours pas d'accord

Les délégués ne sont pas d'accord, pas du tout même, mais ils resteront à Montréal aussi longtemps qu'il le faudra pour régler le litige.

De quel litige s'agit-il? De l'épineux problème de la lutte des tarifs sur l'Atlantique-Nord qu'étudie actuellement à Montréal l'Association internationale des Transports aériens (IATA).

Les représentants d'environ 40 des 160 compagnies aériennes membres de l'IATA, se sont réunis le 29 juin et prévoient qu'il leur faudra siéger au moins jusqu'à la fin juillet.

Ils ont pris connaissance de quelque 200 suggestions diverses et tentent

maintenant d'en faire une synthèse avant l'entrée en vigueur des prochains tarifs semestriels, en avril 1972.

Le directeur général de l'IATA, M. Knut Hammarskjöld, a cependant laissé entendre que les termes de l'accord pourraient être appliqués avant cette date.

La principale préoccupation des compagnies aériennes se trouve dans la concurrence sans cesse croissante des vols nolisés.

On s'attend en tout cas que l'accord, s'il est conclu, réduira considérablement le prix du voyage transatlantique.

# La "merveille" de notre construction navale: PERSONNE N'EN VEUT!

OTTAWA (PC) — On s'attend que le Conseil de la défense annonce d'ici quelques semaines l'abandon du programme de construction de navires-glace destinés à la chasse aux sous-marins et dont le prototype, baptisé "Bras d'Or", a coûté jusqu'ici quelque \$50 millions.

Ce prototype a été construit par Marine Industrie, à Sorel, dans le cadre d'un contrat accordé à Haviland Aircraft, de Downsview, en Ontario.

Le Canada a tenté en vain d'obtenir des commandes de pays membres de

l'OTAN pour ce navire considéré comme le plus rapide, mais aussi comme le plus coûteux compte tenu de ses dimensions.

Le prototype avait subi avec succès tous les tests en mer.

Lorsque le projet de construction fut entrepris, il y a sept ans, on estimait que le coût du prototype serait de l'ordre de \$20 millions. Or, on a dépensé plus de \$50 millions pour la construction du "Bras d'Or", et ce montant ne comprend pas les recherches et études préliminaires.

## la MÈTÈO

Un week-end comme ci, comme ça...

Jamais quelqu'un ne fut plus heureux de s'être trompé que celui qui prédisait pour hier des intervalles nuageux et des averses sur Montréal.

Car, contrairement à ce qui avait été prévu, le soleil n'a pas cédé sa place de toute la journée. Avec ça, il soufflait une petite brise pas désagréable du tout sur le lac Saint-Louis et sur celui des Deux-Montagnes, ce qui a eu l'heur de plaire à tous les amateurs de navigation à voile qui ont eu la chance de faire

une sortie avec leur embarcation... Adviennent que pourra : on annonce pour aujourd'hui un début de journée nuageux, avec des risques d'averses ou d'orages durant l'après-midi et une température de 75 degrés. Demain, cependant, le temps devrait s'éclaircir sauf durant un bref intermède en après-midi durant lequel on risquera de subir une averse.

Somme toute, une fin de semaine comme ci, comme ça...

Alain Z.

## MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Max. 75° • Min. 55°	Max. 75° • Min. 55°
Beau	Beau
risque d'averses durant l'après-midi	risque d'averses durant l'après-midi
SOLEIL : Lever à 5 h. 16	Coucher à 20 h. 43

## au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	75-50 Dev. nuag., av. pm et soir.	70-50 Génér. nuag., averses
Mauricie	80-60 Ens., pér. nu., ris. av. pm	75-55 Ciel var., av. ou or.
Laurentides	80-55 Ens., pér. nu., ris. av. pm	75-55 Néb. crois., av. ou or.
Lac-Saint-Jean	80-60 Ens., pér. nu., ris. av. pm	75-55 Ciel var., av. ou or.
Outaouais	80-60 Ens., nuag., av. ou or.	75-55 Ciel var., av. ou or.
Cantons de l'Est	60-80 Ens., nuag., ris. av. ou or.	75-55 Ciel var., av. ou or.
Québec	80-55 Ens., pér. nuag., av.-or.	75-55 Ciel var., venteux, av.
Rimouski	75-50 Ens., pér. nuag., av.-or.	70-50 Ens., pér. nuag., av.
Baie-Comeau	75-55 Ens., pér. nuag., av.-or.	70-50 Ens., pér. nuag., av.
Gaspésie	75-55 Ens., pér. nuag., av.-or.	70-50 Ens., nuages, averses

## au CANADA

Col.-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	Min.	Max.
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	50	70
Saskatchewan	Généralement ensoleillé	Regina	55	85
Manitoba	Généralement ensoleillé	Winnipeg	55	80
Ontario	Ensol., néb. crois., quelq. av.	Toronto	60	75
Nouveau-Brunswick	Ensol., dev. nuag., av. en soir.	Saint-Jean	55	80
Nouvelle-Ecosse	Ensol., dev. nuag., av. en soir.	Halifax	55	80
Ile-du-Prince-Edouard	Ensol., dev. nuag., av. en soir.	Charlottetown	45	80
Terre-Neuve	Av. en mat., se dégage après	Saint-Jean	55	70

## SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	66	83	Chicago	69	83	New Orléans	78	94
Washington	66	89	San Francisco	51	68	Miami	79	88
Boston	62	83	Los Angeles	65	72			
Vers les capitales								
Paris	60	78	Moscou	48	73	Hong Kong	—	84
Londres	59	77	Stockholm	50	64	Lisbonne	—	66
Rome	58	86	Tokyo	75	86	Sydney	—	52
Berlin	55	63	Athènes	73	89	Tunis	—	70
Amsterdam	59	70	Casablanca	—	66	Vienne	—	61
Bruxelles	55	71	Gênève	—	59	Varsovie	—	55
Madrid	60	91	Le Caire	—	72			
Vers les plages								
Acapulco	77	88	Bermudes	75	80	Nassau	73	90
Mexico	57	77	Barbades	77	84	Rio de Janeiro	72	72

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

# Après Malte, l'Islande cause des soucis aux pays membres de l'Alliance atlantique

BRUXELLES (PA) — La décision prise par le nouveau gouvernement islandais de gauche de chasser les Américains de leur base aéronavale de Keflavik, dans ce pays, pourrait singulièrement compliquer la tâche de l'Alliance de l'Atlantique-Nord lorsqu'il s'agira d'observer les déplacements de la flotte soviétique.

Toute la bisbille a débuté le mois dernier dans l'île de Malte, à 2,500 miles de là, en Méditerranée, par l'élection d'un autre gouvernement centre-gauche sous l'égide du premier ministre Dom Mintoff, lequel évinça de son fils l'amiral italien représentant l'OTAN, en proclamant la neutralité de Malte.

A Malte, comme en Islande, le nouveau gouvernement est issu d'une légère mais significative volte-face de l'électorat libre.

Dépuis, la Grande-Bretagne, qui occupe la principale base militaire à Malte, s'ingénie à résoudre les délicates exigences financières du premier ministre Mintoff.

Au cours de la deuxième guerre, Malte avait mérité le surnom de "porte-avions incoûtable" de l'Angleterre. Aujourd'hui l'île joue un rôle stratégique utile mais non essentiel. La surveillance du regroupement de la flotte soviétique en Méditerranée peut se faire à partir de la Sicile.

Ce qui compte pour l'OTAN, c'est d'éviter que Malte ne devienne une base en Méditerranée, ce qui paraît pour le moment assez invraisemblable.

Mais le problème causé par l'attitude de l'Islande est plus sérieux et les experts de l'OTAN s'y penchent attentivement. Plus tôt ce mois-ci, un avion en vol d'observation basé en Is-

lande a surpris les manoeuvres de la flotte soviétique au nord du cercle polaire. Ces manoeuvres simulaient une "attaque contre la flotte de l'OTAN" et un "débarquement en Norvège". Trente-et-un bâtiments soviétiques prenaient part aux opérations.

Il n'existe pas de substituts à l'Islande en tant que siège des opérations de surveillance sur l'Atlantique-Nord, où les récentes manoeuvres de la marine soviétique n'ont pas été sans créer de graves soucis aux officiers de l'Alliance Atlantique, plus sérieux en tout cas que ceux éprouvés en Méditerranée.

D'autre part, l'Islande est membre de l'Alliance, contrairement à Malte. La dissidence d'un Etat-membre est toujours interprétée comme un signe de faiblesse dans la "forteresse" de l'OTAN.

La base aéronavale américaine en Islande sert également de relais aux navires marchands.

Mais tout comme Malte, il est très improbable que l'Islande n'entre un jour dans l'orbite soviétique. Des communistes occupent quelques fauteuils ministériels mais le premier ministre islandais, M. Olafur Johannesson, est loin d'être communiste.

Le nouveau gouvernement entend bien, en effet, demeurer membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord. Tout ce qu'il demande, c'est le retrait de 3,700 "marines" américains de leur base.

Les Islandais ont aussi leurs problèmes économiques; le nouveau gouvernement voudrait bien porter la limite de ses eaux de pêche à 50 miles des côtes, ce qui risquerait de lui attirer des ennemis des pays européens.

**DEMAIN À TERRE DES HOMMES**

# Jugement aujourd'hui sur la mise en tutelle de Lachine

**Belgique** — L'organiste belge Stanislas Dériemaeker, à compter de 16h. (Adultes, 50 cents; jeunes, 25 cents).

**Bulgarie** — De 11h. à 13h. et de 15h. à 21h., projection continue de courts métrages sur la vie en Bulgarie et de films pour enfants. Spectacles de danse et musique du folklore bulgare à 18h. et 20h., en semaine, à 18h., 19h. et 20h., les samedi et dimanche. (Entrée gratuite).

**Cinéma ONF** — Courts métrages de 12h à 17h. Long métrage à 20h30: "La neige a fondu sur la Manicouagan" et "Vertige". (Entrée gratuite).

**Enfants** — Festival de films: "L'ampoule orgeuilleuse", "L'aventure", "Comment ils élevèrent leur chapeau" et "Les souliers neufs", au total, 54 minutes de projection continue. (Entrée, 25 cents).

**Esquimo, l'Homme du nord** — Projection continue de 3 films: "Les Esquimaux", "People of the Rock", "Tuktuk and the Magic Spear". La famille Ukalerk sculpte des figurines dans la pierre de savon. (Entrée, 25 cents).

**Inde** — A 12h30, démonstration de yoga. Une troupe de 12 artistes hindous dans un répertoire de musique, de chant et de danse classique et folklorique à 12h, 14h30, 16h30 et 20h. (Adultes, 50 cents; jeunes, 25 cents).

**Kiosque "A"** — Variétés Pauline Marchand; spectacle pour enfants à 14h. (Entrée gratuite).

**Kiosque international** — A 20h, Pierre Lalonde. (Entrée, \$2).

**Liaison** — Programme continu de télévision en circuit fermé. Interview de spécialistes en "Loisirs". (Entrée gratuite).

**Marionnettes** — Pierre et le Loup à 14h et 16h, en français, à 15h en anglais. (Entrée, 50 cents).

**Mexique** — Les Mariachis à compter de 17h. (Entrée gratuite).

**Mosaïque ethnique** — Congrès Polonais Canadien, danse, musique et chants du folklore polonais à 15h et 19h30. (Entrée, 25 cents).

**Musique du monde** — Récitals, 12h et 15h: Jean-Louis Caron, organiste. 13, 17 et 20h: Luba Zuk, pianiste. 19h: Chorale Madeleine. Entre les récitals, un organiste touche l'orgue électronique Yamaha. (Adultes, 50 cents; jeunes, 25 cents).

**Oriental** — Spectacle d'acrobates et de magiciens chinois à 13h, 15h, 17h et 20h. (Adultes, 50 cents; jeunes, 25 cents).

**Palais des arts** — Entrée au pavillon: (adultes, \$1; jeunes, 25 cents).

**Cinéma français** — Projection d'un long métrage à 14h, 16h15, 18h30 et 20h30: "Les visiteurs du soir". Fr. (1942), J. Berry et Arletty.

**Cinéma africain** — Présente deux longs métrages réalisés en Afrique. A 14h et 18h: "Delou Thyossane". A 16h et 20h: "La Noire de..." et des dessins animés.

**Place des Nations** — A 20h30, spectacle Ann Margaret. (Entrée, \$2).

**Place du Soleil** — A 15h, 18h et 20h30: Wilbert Chancey, chansonnier haïtien. Café servi gratuitement. (Entrée gratuite).

**Théâtre de la Lagune** — A 13h, 14h30 et 16h, Youtheatre: "Circus Kazoo". (Entrée, 50 cents). A 20h, Festival lyrique (L. Lecavelier, G. Piché, E. Tremblay). (Entrée, \$2).

**Théâtre du Canada** — A 20h30: Canadian Jewish Theatre: "Adam and Eve". (Entrée, \$2).

**Visitez les USA** — De 12h à 20h30, spectacles continus: Les Frères Balfa et Nathan Abshire, ensemble Cajun de Basile, Louisiane; Danny Barker et son orchestre de jazz de la Nouvelle-Orléans; Robert Shaw, pianiste de "Barrelhouse" de Austin, Texas; Sunnyland Slim, pianiste de "Blues" de Chicago; Roosevelt Sykes, pianiste et chanteur de "Blues" de la Nouvelle-Orléans. (Adultes, \$1; jeunes, 50 cents).

**Lac des Régates** — A compter de 11h, compétitions de ski nautique (sauts et pieds nus).

**URSS** — Fantaisie sur des chants soviétiques par un trio de l'Institut de concert de Moscou; fantaisie sur deux chants folkloriques russes par Oleg Glukhov (balalaïka) et Valery Azov (accordéon); numéro d'acrobatie par deux artistes de l'Institut de concert de Leningrad, danse folklorique Uzbek par Muhabbat Abdullayev; chants folkloriques ukrainiens par un trio de musique instrumentale; sketch acrobatique par deux artistes de l'Institut national de concert de Moscou danse "Uzbek Frescoes" par Mukhabbat Abdullaveva; "Chanson russe" par Nina Dorda, soliste accompagnée d'un trio de musique instrumentale. Intermèdes en français par Lev Shimelov, présentateur. Spectacles à 17h, 1-h30 et 19h30. (Adultes, 50 cents; jeunes, 25 cents). (Entrée au pavillon: Adultes, 50 cents; jeunes, 25 cents).

**par André BEAUVAIS**

Le juge Guy Merrill Desaulniers, de la cour supérieure, doit rendre son jugement aujourd'hui relativement à la requête de la Commission municipale du Québec sollicitant la confirmation de la mise en tutelle de la ville de Lachine.

Durant près de trois heures, hier, le juge Desaulniers a entendu la preuve de la Commission municipale de Québec, représentée par Me Claude Bédard, et il a lui-même tenu à interroger le maire Jean-Guy Chartier sur la situation qui prévaut dans cette banlieue ouest de Montréal.

Le magistrat a reconnu qu'il s'accordait le droit de mener une requête dans cette affaire lorsque le procureur de la Commission municipale lui soumit "respectueusement" que son rôle devrait se limiter à "confirmer" la résolution adoptée par la Commission municipale de mettre Lachine sous sa tutelle.

Le juge a fait valoir qu'il était de son devoir de s'enquérir de tous les faits relatifs à cette requête, "ce qui me permettra de juger convenablement".

C'est alors qu'il se mit à questionner le maire Chartier sur les nombreuses tentatives de convoquer une assemblée du conseil depuis plus d'un mois.

A son tour, M. Paul Rémillard, greffier de Lachine, fut invité par le président du tribunal à raconter "ses difficultés" à convoquer le conseil.

M. Rémillard a déposé à la Cour une liasse de documents faisant foi que plusieurs assemblées n'ont pu être tenues à cause du manque de quorum et que d'autres assemblées prirent fin subitement quand trois conseillers, à quelques occasions, quittèrent leur siège pour éviter de discuter d'un sujet particulier.

**L'élection d'un conseiller**

Ce sujet particulier est la nomination par le conseil d'un conseiller qui doit succéder à M. Robert Desforges qui a démissionné de son poste il y a environ deux mois.

Il reste six membres, au conseil, en comptant le maire, et le groupe est divisé.

en deux trio, chacun favorisant son candidat.

M. Rémillard a révélé hier que, du 25 mai au 12 juillet, il a convoqué pas moins de 18 réunions du conseil ou de divers comités (des finances, général, etc.). Quelques-unes de ces réunions n'ont duré que quelques minutes tandis que les autres furent continuellement ajournées, faute de quorum.

Ce fut encore le cas, d'ailleurs, hier soir. L'assemblée statutaire de lundi avait été ajournée à hier. Le maire Jean-Guy Chartier ainsi que les conseillers Jos. Brownrigg et Leonard Baxter étaient les seuls présents alors que le quorum exige la présence de quatre membres du conseil.

Pour la deuxième fois, hier soir, les conseillers Léo Bourque, Roland Farina et Raymond Tessier ne se sont pas présentés au conseil malgré une injonction intermédiaire prise contre eux lundi par le maire et leur ordonnance de sécher.

Cette assemblée statutaire fut donc remise à ce soir, 10 heures, à la demande majoritaire des quelque 500 personnes qui se trouvaient dans la salle du conseil.

**Le "cas" Beauchamp**

Dans son interrogatoire,

hier, le juge Desaulniers a soulevé le cas de la suspension (par le maire) de M. Donat Beauchamp, qui occupe les fonctions de directeur des finances, gérant de la ville et trésorier, à Lachine.

Le magistrat a demandé au maire si des résolutions du conseil confirmaient M. Beauchamp à ces trois postes mais M. Chartier n'a pu répondre dans l'affirmative en ce qui concerne le poste de gérant de la ville.

Le juge Desaulniers a demandé au greffier de Lachine d'apporter à la Cour, aujourd'hui, tous les documents qui concernent les nominations de M. Beauchamp. Signalons que M. Beauchamp fut maire à Lachine avant le terme du maire actuel.

De son côté, Me Bédard, représentant la Commission municipale, s'est objecté aux questions du juge quant au congédiement de M. Beauchamp, faisant valoir que la Commission n'acceptait pas les questions "en dehors de la résolution de la Commission qui est de placer Lachine sous sa tutelle".

Le juge Desaulniers l'a assuré qu'il prenait l'objection "sous réserve" mais qu'il

continuerait de poser des questions dans le but de rendre "un jugement convenable".

Rappelons ici que le maire Chartier a suspendu M. Beauchamp de ses fonctions, le 23 juin, et qu'il n'a pas encore fourni les motifs de son geste.

**La tension monte**

A Lachine, la tension monte. Au cours des assemblées ratées de lundi soir et d'hier soir, pas moins de 1,000 personnes se sont rendues dans la salle du conseil pour poser des questions.

Une telle assistance à un conseil, en moins de quatre jours, ne s'est jamais vue dans la grande région de Montréal.

Des citoyens mécontents ont lancé hier que si la situation ne se règle pas, "les contribuables n'auront qu'à cesser de payer leurs taxes".

Une citoyenne s'en est prise surtout aux conseillers Farineau, Bourque et Tessier: "Ces gens-là n'ont pas de conscience professionnelle; ils n'auront pas seulement à répondre de leur geste devant les tribunaux mais aussi devant la population de Lachine..."

Des centaines de citoyens ont applaudi à la suggestion

lancée dans la foule de "tenir des élections générales dans Lachine".

Déjà, le maire Chartier ainsi que les conseillers Baxter et Brownrigg ont écrit au ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, pour lui demander de décréter des élections générales à Lachine. Le trio n'a cependant reçu aucune réponse du ministre.

**Enquête publique**

Il y en a vraiment pour tous les goûts à Lachine! En plus des assemblées ratées qui attirent de plus en plus de citoyens mécontents; en plus de la requête pour mise en tutelle qui ait actuellement l'objet d'une enquête par le juge Desaulniers, en plus de l'injonction du maire ordonnant au trio contestataire de se présenter au conseil, en plus du "cas" de M. Donat Beauchamp qui reste un mystère aux yeux de plusieurs citoyens... il y a l'enquête publique menée par la Commission municipale sur le projet raté de la prise d'eau de Lachine; une affaire de \$6 millions!

Cette enquête doit reprendre mardi prochain.

Aujourd'hui, la parole est au juge Guy Merrill Desaulniers.

## Entente au nom de 55 employés de la Défense

OTTAWA (PC) — L'Alliance de la fonction publique du Canada et la direction de la Construction de Défense Ltée ont conclu un accord au nom des 55 employés travaillant à Courcelle, au Québec, et à Nanaimo, en Colombie-Britannique.

Un communiqué de l'Alliance, distribué à Ottawa, hier, précise que ces employés de la Défense nationale étaient légalement en grève depuis le 21 juin et 22 juin dans ces deux localités.

On prévoit des augmentations de traitement de 8 et 5.3 pour cent rétroactives respectivement au premier octobre 1969 et au premier octobre 1970.

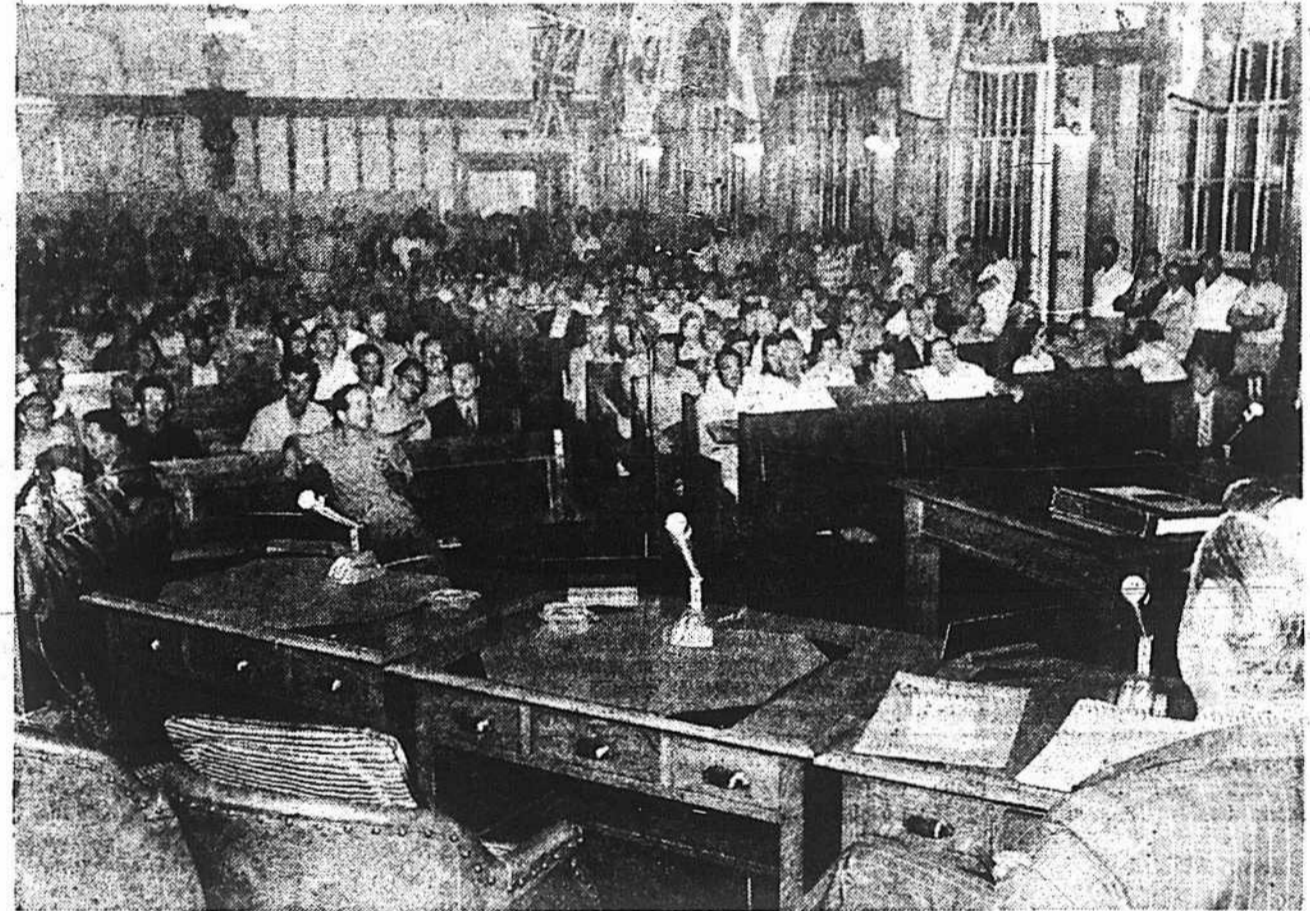


Photo René Picard, LA PRESSE

Pour la deuxième fois, cette semaine, environ 500 contribuables de Lachine se rendent assister à des assemblées du conseil qui n'ont pas lieu faute de quorum. Les citoyens deviennent impatients et posent de plus en plus de questions, comme ce fut le cas, hier soir. Cette situation est pratiquement la même depuis 40 jours. Au premier plan, sur la photo, on voit deux des trois sièges laissés vides par les conseillers qui font la grève.

## Le bureau d'informations sur l'autoroute serait achalandé

Le Bureau d'information de l'autoroute est-ouest fonctionne maintenant depuis lundi et, selon des renseignements fournis par l'Office d'information et de publicité du Québec, "une foule de plus de 400 personnes" se serait présentée au bureau situé au 3491, de la rue Notre-Dame. Ces informations n'ont pu être toutefois confirmées ou infirmées. Lorsque le représentant de LA PRESSE s'y est rendu, hier soir, il a pu constater la présence d'une quinzaine de personnes tout au plus.

L'inauguration de ce bureau d'information s'est déroulée lundi dernier sous la présidence de Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et de M. Claude Rouleau, sous-ministre de la Voirie.

On sait que, par la même occasion, M. Rouleau avait annoncé la création d'une banque de logements à l'intention des résidents de l'est de la ville de Montréal qui feront les frais d'une expropriation en mai 73. Pour l'instant, les citoyens qui dési-

rent obtenir des détails quant au tracé du tronçon peuvent s'adresser au Bureau d'information.

De nombreux citoyens se sont déjà prévalus de ce privilège semble-t-il. Ainsi, plusieurs personnes ont voulu savoir si elles seraient touchées par l'expropriation. Une maquette très détaillée du secteur concerné et des

tableaux explicatifs apportent une réponse rapide à cette question.

Le personnel du bureau est à la disposition du public de 14 h. 30 à 21 h. afin de permettre aux travailleurs du quartier de s'y rendre après les heures de travail. Toutes les questions d'ordre technique sont susceptibles d'y recevoir des réponses précises.

## Campagne de souscription pour les Cercles 4-H

La Fondation canadienne des Cercles 4-H lancera au Canada une campagne de souscription destinée à recueillir, au cours d'une période de cinq ans, une somme de \$2,000,000.

Le président de la Fondation établie en 1969, M. C. Usher, d'Edmonton, ne tient pas d'éloges à l'endroit des quelque 65 sociétés commerciales et industrielles qui pourvoient actuellement aux ressources financières des Cercles 4-H.

C'est en parlant au nom du Conseil d'administration de l'organisme qu'il a révélé le lancement de la campagne de souscription qui servira à assurer la réalisation du programme des Cercles 4-H.

Par ailleurs, le Conseil canadien des Cercles 4-H s'est doté d'un nouveau président: M. W. V. Grant, directeur du Service de l'extension et de l'économie au ministère provincial de l'Agriculture et de la Mise en marché de la Nouvelle-Ecosse.

**PRETS sur ...**

- Bijoux • Diamants
- Antiquités • Objets d'art

Nous achetons et payons comptant. Toutes transactions confidentielles.

**Hoffman's**  
1472, RUE PEEL

**Optométriste**  
**Bruno Quesnel, O.D.**

bureau chez  
**PEOPLES CREDIT JEWELLERS**  
1015 ouest, Ste-Catherine  
849-7071

**Tommy dit:**

**"Notre dîner d'homme d'affaires à partir de 1500 litres."**

Un délicie, notre Terroncinelli Macaroni torréifié servi en casserole avec des croquettes de poulet légèrement assaisonnées, ou avec saucisses italiennes épicées et notre fameuse sauce à la viande. **Delizioso! \$2.50**

**PIAZZA TOMASSO**

DECARIE à de la SAVANE  
STATIONNEMENT GRATUIT

# Passport.

NOM: SCOTCH PASSPORT  
AGE: VIEUX  
LIEU DE NAISSANCE: ÉCOSSE.  
TAILLE: 40 ONCES OU 25 ONCES AVEC BOÎTE-CADEAU  
SIGNÉ DISTINCTIF: DE TEMPERAMENT LÉGER. SE RECONNAÎT A SON MOELLEUX ET À SON GÔUT SUBLIL, 100% ÉCOSSAIS.  
LIEU DE SE JOUR: EN BONNE PLACE, CHEZ TOUS LES GENS DE GÔUT DU QUÉBEC ET D'AILLEURS.

## Le Scotch Passport

Distillé et embouteillé en Écosse par William Longmore & Company Limited, Keith

**VOUS VOULEZ ACHETER OU VENDRE:**

- animaux
- instruments de musique
- radios, téléviseurs
- articles de ménage
- articles de camping
- articles de sport
- bicyclettes
- machinerie...

**CONSULTEZ LE GROUPE**

**500**

**marchandise**

**DANS LE CAHIER DES PETITES ANNONCES**

**LES PETITES ANNONCES "SUCCÈS" C'EST PAR LÀ!**

# Loisirs et récréation

## Ministère du Loisir

Une magnifique occasion va s'offrir aux dirigeants du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, de poser un geste décisif et de se révéler de véritables innovateurs!

On a annoncé, en effet, que dans un avenir très prochain, le ministre de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, et son adjoint parlementaire, le député Gilles Houde, tous deux responsables du H.-C., auront une importante entrevue avec le premier ministre Bourassa. Le sujet de cette rencontre doit être le sort qui sera réservé au Haut-Commissariat.

Depuis des mois, les milliers de bénévoles qui se dévouent dans les domaines des loisirs et des sports, à travers le Québec, se font dire et redire que "bientôt, d'ici peu, sera publiée en blanc et en noir la politique du Haut-Commissariat", avec des précisions sur son statut, son rôle et son champ d'action. On attend encore ce document!

Certes, le H.-C. se doit d'apporter une aide financière, généreuse, sage et adéquate, à tous ces organismes sérieux de sports et de loisirs qui accomplissent un formidable boulot au Québec. Jamais l'État, même avec des millions de dollars, ne pourra les remplacer!

Mais le H.-C. doit aussi jouer un rôle de planification et de coordination dans le vaste domaine du Loisir. Encore faut-il qu'il en ait l'autorité nécessaire! Sa mission, c'est de permettre à tous les Québécois, quels qu'ils soient, de pouvoir bénéficier à fond de leurs heures libres pour s'épanouir et mettre à profit leurs talents, en ayant un accès facile aux activités de leur choix, que ce soit le sport, le camping, la pêche, les loisirs socio-éducatifs et culturels.

Le H.-C. doit s'intéresser à toutes ces activités du domaine du Loisir, et pas seulement ou exclusivement au sport. Les millions de Québécois ont droit de s'adonner librement aux sports, bien sûr, mais aussi à toutes les autres activités de loisirs. Leur santé physique et morale en dépend!

C'est pourquoi, comme l'ont maintes fois réclamé les travailleurs bénévoles des loisirs et des sports — véritables responsables de l'expansion du Loisir au Québec —, il est urgent que le Haut-Commissariat devienne un organisme gouvernemental avec statut juridique officiel et cesse d'être un bureau accroché à un ministre (même pas à un ministre).

Or, comme les bénévoles des loisirs et des sports le réclament aussi depuis 5 ans, ce serait une occasion propice pour MM. St-Pierre et Houde d'exiger du premier ministre la mise sur pied immédiate d'un authentique ministère du Loisir!



Le chansonnier et compositeur Melchior Alias sera l'invité de la boîte "l'Atre", au 4461, rue St-Denis, durant toute la semaine prochaine. Il y donnera son tour de chant, chaque soir, à 10 h., du 19 au 25 juillet, et selon la coutume, l'entrée y sera libre. A noter qu'à cette boîte, on a cessé les séances de cinéma des vendredis et samedis.

### BONJOUR! LES PAVILLONS DU LOISIR

CE SOIR: — A 8 h., à l'Agora, spectacle de théâtre ("8 sans 8"): — à 8 h. 30, au "Socio", danses folkloriques internationales.

DEMAIN: 9 de 2 h. à 6 h., au "Socio", spectacles de marionnettes, et à l'Agora, spectacle de théâtre ("Jeu de Don Cristobal" et "Pic-Nic en campagne"); — même endroit, à 8 h., théâtre ("8 sans 8" et "2 à l'infini"); — aussi danse de l'Age d'Or. Participation libre dans tous les pavillons.

### LA ROULOTTE

CE SOIR: 9 à 11 h., spectacle de "La Flûte Enchantée", au parc Laurier, angle Laurier et Ch.-Colomb (entrée libre). — Le lundi 19 juillet, au parc St-Victor.

### OU SE RECREER?

CE SOIR: — à 9 h., au carré Dominion, concert ethnique Campbell, consacré à la musique écossaise (entrée libre).

— A 8 h. 30, aux Pavillons du Loisir, à Terre des Hommes (secteur est de l'île Notre-Dame), soirée de danses folkloriques internationales (entrée libre).

— A 9 h., au Carrefour international d'étudiants, 6020, av. Wilderton, Côte-des-Neiges, séance du ciné-club, nouveaux films de Ciné-Québec (731-8045).

— A 8 h., à "l'Accord", 2015, rue de la Montagne, suite 602, soirée de rencontre et d'échange (entrée libre, pour Canadiens et Néo-Canadiens).

— A 8 h., à la succursale Snowdon (Hélios), 6510, boul. Décarie, pour les personnes "seules", danse avec orchestre.

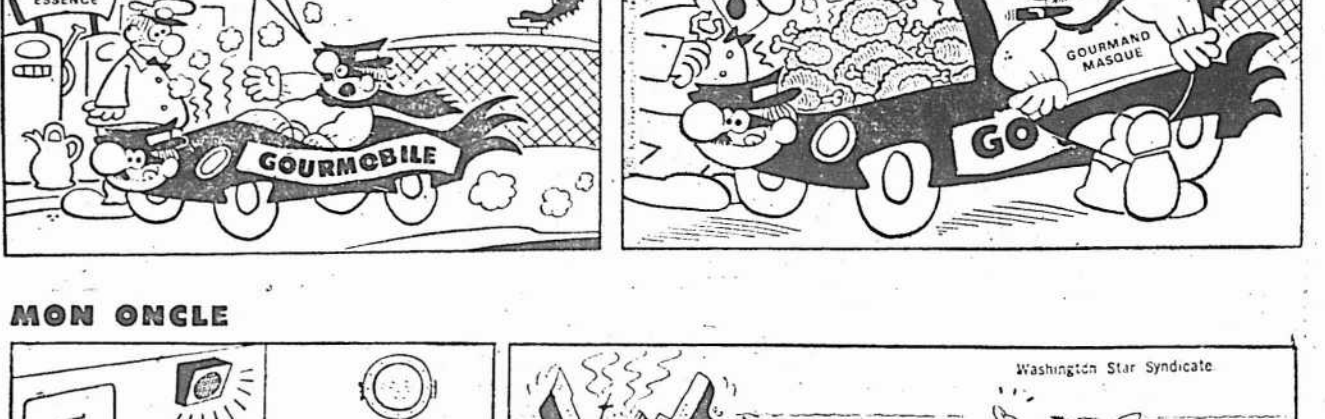
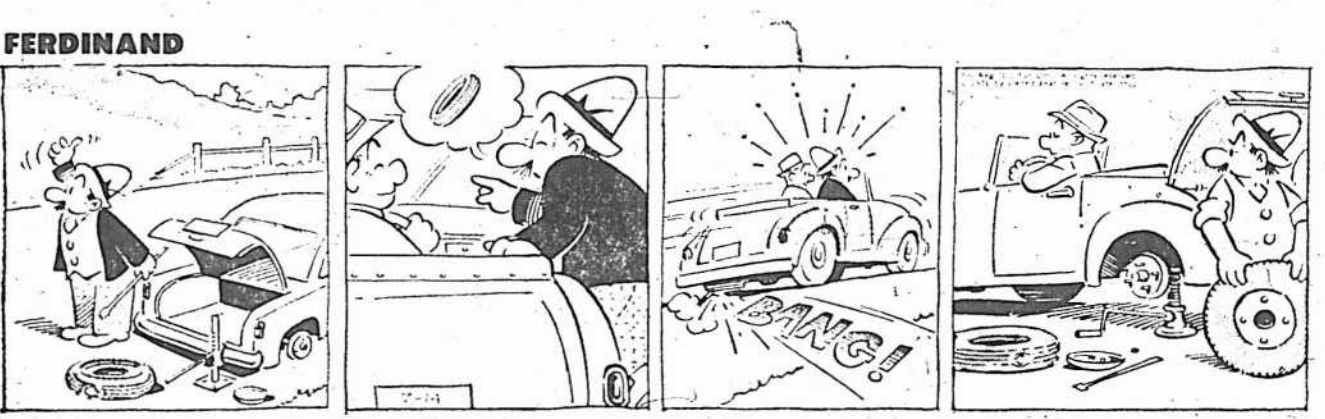
— A 10 h., à la boîte "l'Atre", 4416, rue St-Denis, spectacle de René Robitaille (entrée libre).

— A 8 h. 30, à la salle Doré-Mi, 7474, rue St-Hubert, danse avec deux orchestres.

— A Longueuil: — à 7 h. 30, au parc Duvernay, près Bernard et Duvernay, "Folkothèque" en plein air pour 16 ans et plus (autobus 73 ou 71).

DEMAIN: — dès 9 h. du matin et toute la journée, grand tournoi de natation à la piscine Maisonneuve, 3030, rue Viau, avec participation de 27 clubs du Québec, de l'Ontario et des Etats-Unis (dimanche également entrée libre).

— A Deux-Montagnes: — à la plage El Rancho, pique-nique annuel des Loisirs des Postes de Montréal (879-2501, 2501).



# les tribunaux

## Jos DiMaulo présente une requête en caution et offre un dépôt de \$20,000

Représenté par Me René Maranda, Jos DiMaulo, l'un des accusés du meurtre de Jean-Claude Rioux survenu au Casa Loma, dans la nuit du 12 mars dernier, a présenté une requête en cautionnement, hier, en cour supérieure, et offert un dépôt de \$20,000.

Le juge Merrill Desautels, qui a entendu la requête, l'a

prise en délibéré après avoir demandé à Me Fernand Côté de produire le dossier de l'enquête du coroner, le seul document officiel susceptible d'éclaircir la cour.

Me Maranda a surtout fait valoir que son client s'était présenté volontairement à l'enquête du coroner. "Votre Seigneurie, a-t-il ajouté, n'a aucune autre preuve de la

présomée culpabilité de M. DiMaulo que celle qu'avait le coroner Lapointe."

Me Maranda, qui a vigoureusement plaidé l'innocence de son client, a de plus affirmé que la cour supérieure était actuellement privée des informations qui auraient pu être recueillies au cours d'une enquête préliminaire, s'il y en avait eu une.

"Le procureur général a procédé autrement, a-t-il dit, et ordonné que l'accusé DiMaulo et ses présumés complices — il s'agit de Julio Ciamarro et Joseph Tozzi — soient cités directement à leur procès par voie de "preferred indictment", c'est-à-dire "une mise en accusation privilégiée" qui supprime automatiquement toute enquête

"J'ai pris une chance..."

## Auger condamné à 6 mois de prison pour avoir acheté des marchandises volées

Je savais que les marchandises que j'achetais à un prix tout à fait dérisoire étaient des marchandises volées, mais, comme beaucoup d'autres, j'ai pris une chance, et, finalement, je me suis fait prendre..."

C'est là le plaidoyer de culpabilité que Gaston Auger, 40 ans, a enregistré, hier matin, en Chambre 1 de la Correctionnelle, où il comparait sous l'accusation d'avoir acheté pour \$300 de marchandises volées, le 27 décembre 1970.

Me Bernard Fournier, procureur de la Couronne, a ré-

clamé une peine exemplaire. "Le délit commis par l'accusé n'est pas le plus grave prévu par le Code pénal, a déclaré Me Fournier, mais il s'agit d'un délit si souvent commis par des gens... intégrés... que les tribunaux auraient tort, il me semble, de minimiser leur importance.

"Si tous les honnêtes gens qui achètent de la marchandise volée — et dans 90 p. 100 des cas, ils savent très bien qu'il s'agit de marchandise volée — étaient soudainement démasqués, conduits devant les tribunaux et condamnés, il ne fait aucun doute que nous serions nous-mêmes stupéfiés par le spectacle qui nous serait alors donné de voir! Ces mêmes

individus remueront ciel et terre s'il leur arrive d'être victimes des voleurs, mais ils n'ont aucun scrupule à acheter des objets volés chez un voisin par des gens qui, précisément, vivent systématiquement du vol sous toutes les formes imaginables..."

"A la vérité, a conclu Me Bernard Fournier, le spectacle est désolant de tous ces soi-disant honnêtes gens qui, par inconscience ou sordidité, composent la clientèle d'un gang de vauriens irrécupérables spécialisés dans toutes les formes imaginables de vols. Quant à moi, je n'ai aucune réticence à dénoncer tous ces soi-disant honnêtes citoyens qui n'ont aucun scrupule à acheter des marchandises qu'ils savent volées."

Le juge Roger Savard a alors imposé une peine de six mois de prison au cuisinier Gaston Auger.

## Le juge lui accorde le bénéfice du doute

Mlle Joan Armstrong, 28 ans, une des 90 accusés à la suite de la destruction du Centre de calcul de l'université Sir George Williams, a été acquittée hier de l'accusation d'avoir empêché l'utilisation des appareils.

Le juge Maurice Rousseau a déclaré que Mlle Armstrong avait, par son témoignage, soulevé le doute sur sa participation aux incidents de SGW.

La jeune fille, qui était à l'époque étudiante en sociologie, a déclaré au tribunal qu'elle se trouvait au Centre de calcul le 11 février 1969 quand il fut envahi par l'escouade anti-émeute, parce qu'elle n'avait pu en sortir, l'ascenseur étant en panne depuis la veille.

Elle s'était rendue à SGW le 10 février pour voir un ami après avoir porté un document à un professeur, mais elle a nié avoir pris part au "sit-in" qui avait débuté le 29 janvier et qui devait aboutir à la destruction de l'ordinateur.

Dans ses attendus, le juge Rousseau déclare que la conduite de Mlle Armstrong démontre qu'elle a agi sans réfléchir et sans se demander quelles pourraient être les conséquences de ses gestes, mais elle doit cependant bénéficier du doute raisonnable. En conséquence, la jeune fille a été acquittée.

## 23 accusations de faux et de fraudes

Laurent Trépanier, alias Léo Legrand, 28 ans, du 2101 Chambrond, app. 103, subira son enquête préliminaire, le 21 juillet, sous 23 accusations d'usages de faux et de fraudes.

Le juge Roger Savard, de la cour des Sessions de la paix, lui a toutefois permis de recouvrer provisoirement sa liberté moyennant un cautionnement de \$5,000 sur propriété.

Entre le 7 avril et le 1er juin, Trépanier, utilisant des chèques frauduleux, aurait frustré les compagnies Bell Canada, Northern Electric, Shell Canada et Prudentielle d'une somme de plus de \$2,500.

## Pierre St-Onge: spécialiste de la fraude... et un dossier criminel chargé à 22 ans

Agé de 22 ans seulement, Pierre St-Onge, du 3932 Saint-Denis, possède déjà un dossier criminel assez impressionnant.

La fraude est sa spécialité. Le 30 avril 1969, il écopait d'une peine de deux ans de prison pour une série de fraudes commises aux dépens de plusieurs établissements commerciaux de Montréal.

Il ne s'agissait toutefois pas là "d'un début de carrière", puisque son dossier faisait déjà mention de huit condamnations pour des délits similaires.

Hier après-midi, Pierre St-Onge a comparu devant le

juge Roger Savard, de la cour des sessions de la paix, pour répondre de 12 accusations de fraudes et de 17 inculpations d'usage de faux.

L'accusé, qui a finalement reconnu sa culpabilité, a porté sa peu d'attention à la lecture des accusations, que le juge Roger Savard a dû le rappeler à l'ordre sévèrement et le mettre en garde contre un comportement trop désinvolte qui ne manquerait certainement pas "d'impressionner défavorablement la cour".

Le juge Savard a reporté le prononcé de la peine à cet après-midi. St-Onge a été aussitôt conduit en cellule.

# Projet de parc fluvial d'une centaine d'îles sur le fleuve

La Société pour vaincre la pollution (SVP), appuyée par la Fédération québécoise de la faune, entend faire pression auprès des agences gouvernementales afin de favoriser la conversion d'une centaine d'îles du Saint-Laurent en parc naturel à la disposition des citoyens du Québec.

La région visée par ce projet de parc fluvial s'étend de Longueuil à Sorel et englobe certaines zones riveraines, 110 îles ainsi que le fleuve. Il y aurait place pour le pique-nique, le camping et la pratique de sports, tels que la natation, la voile, la chasse et la pêche. Certaines îles garderaient leur caractère sauvage pour devenir des sanctuaires pour la faune.

Les auteurs du projet se scandalisent de constater le nombre de citoyens qui n'ont aucun contact avec la nature. En rendant ces espaces accessibles, la SVP et la FQF espèrent offrir à la population un moyen d'échapper temporairement aux tensions de la vie urbaine. L'accent est également mis sur la protection du patrimoine naturel pour les générations futures en le mettant à l'abri de l'exploitation commerciale.

Un groupe de 24 étudiants de la SVP effectue présentement des études de terrains et des enquêtes dans la région. La supervision technique de ces recherches est assurée par la faculté de biologie de l'Université du Québec,

sous la direction des Drs Joyal, Hamel et Delisle.

Les étudiants bénéficient d'une subvention fédérale de "Perspectives-Jeunesse" de \$24,000 pour la période estivale. L'Association canadienne pour un environnement humain, fédération nationale des groupes à vocation écologique, a pour sa part consenti un crédit de \$2,000 au projet.

Ce projet réunit le plus ancien et l'un des plus récents organismes du Québec dans le domaine de l'environnement. La Fédération québécoise de la faune, fondée en 1946 et comptant plus de 200 filiales à travers la province, s'était fait remarquer notamment en 1955 alors qu'elle

contribua, par ses campagnes d'information, à la naissance de la Régie des eaux du Québec.

Quant à elle, la Société pour vaincre la pollution n'a qu'une année à son actif. Elle a toutefois réussi une percée sensible dans son entreprise d'éducation et de motivation du public francophone sur les problèmes de la pollution. La jeune société a recueilli 30,000 signatures sur une pétition réclamant l'établissement d'une agence gouvernementale autonome pour la protection de l'environnement. Elle a également présenté un mémoire à la Régie des eaux soulignant le besoin d'usines tertiaires de traitement des eaux usées à Montréal.

# La Clinique de Pointe-Saint-Charles s'en prend au projet de loi 65

QUEBEC (PC) — La première attaque contre le projet de loi 65, sur l'organisation des services de santé et des services sociaux, vient d'être portée par la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, quartier de Montréal qui revendique principalement la participation majoritaire des citoyens sur les conseils d'administration des Centres locaux de services communautaires CLSC.

Lors d'une conférence de presse, hier, le Dr François Lehman, représentant des employés de la clinique au conseil d'administration, et M.

André Cardinal, ancien directeur, ont émis l'opinion qu'aucune réforme véritable ne pouvait être effectuée dans le domaine de la santé sans la participation des consommateurs de soins à la gestion des CLSC.

Selon eux, la proportion de représentation de 50 pour cent de la population n'est pas suffisante pour assurer un contrôle effectif des consommateurs.

Le projet de loi 65 prévoit que la moitié des membres d'un conseil d'administration d'un centre local sont élus par la population, tandis que les autres sont nommés par l'Office régional des Affaires sociales, par les professionnels, les centres hospitaliers ou par les centres de service social.

Selon l'explication de M. Cardinal, cette disposition du projet de loi risque fort de placer l'administration des centres locaux sous le con-

trôle des professionnels de la santé qui, au départ, possèdent un avantage certain sur les simples citoyens. Il dit craindre également que dans une telle disposition les gens n'y verront qu'un simulacre de participation, sans pouvoir réel.

MM. Lehman et Cardinal ont dénoncé par ailleurs les pouvoirs abusifs de réglementation que s'est donné le gouvernement sur une foule de sujets dans ledit projet de loi. Ils se sont également op-

posés à la rémunération à l'acte des professionnels de la santé et réclament le salariat pour tous.

Enfin, les représentants de la Clinique de Pointe-Saint-Charles, qui dessert plus de 1,800 familles, ont déploré le fait de ne pas avoir été consultés dans l'élaboration du projet de loi 65 et, afin de remédier à cette lacune, un mémoire sera présenté au ministre des Affaires sociales lors de l'étude du projet en Commission parlementaire.

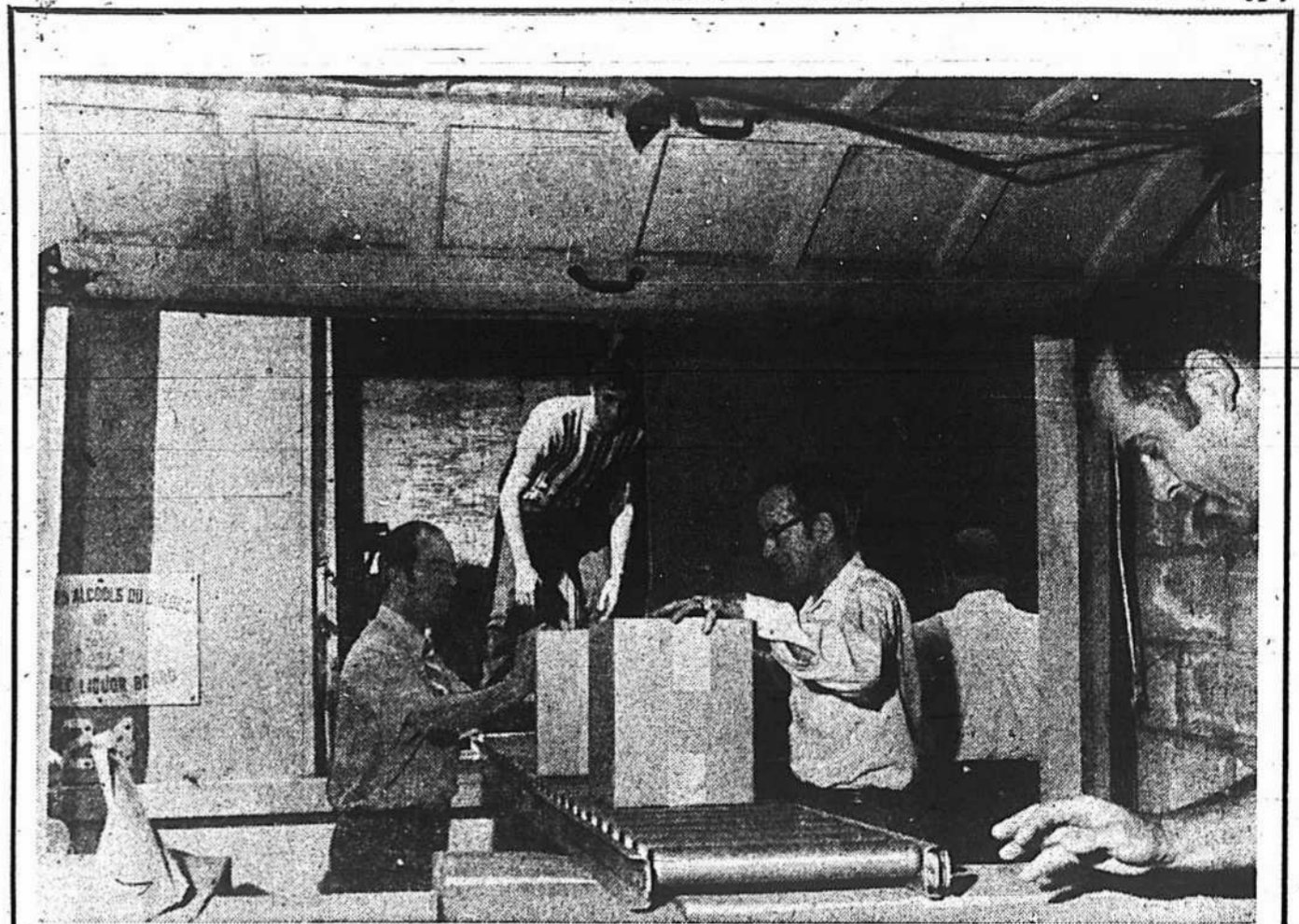


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Importante saisie d'alcool fretaté

À la suite d'une enquête, l'escouade de la moralité de la police de Montréal a réussi, hier après-midi, à saisir près de 1,400 gallons d'alcool fretaté dans deux garages du nord de la ville. La police avait d'abord saisi 24 gallons d'alcool dans une automobile pour se rendre ensuite, à l'arrière du 5935, de la rue Des Erables, où elle a mis la main sur 800 gallons. L'autre descente a été effectuée dans un garage à l'arrière du 6761, de la rue Les Écorces. Ces

gallons d'alcool, de fabrication domestique, se vendent environ \$25 sur le marché noir local. Avec un de ces gallons, d'après la police, on peut faire quatre gallons d'alcool comparable à celui vendu dans les comptoirs de la RAQ, s'il s'agit d'un liquide de qualité. Toutefois, d'après l'inspecteur Gilles Bourguin et le lieutenant Eugène Quézel, il est très rare de rencontrer de l'alcool fretaté qui ne soit pas dangereux pour le consommateur.

## POUR LE QUÉBEC ET LE CANADA: UN DÉFI À RELEVER

Qu'est-ce que la démocratie? Comment peut-on défendre la liberté démocratique sans en nier l'existence? Quel est le rôle du Québec dans la Confédération? Pierre Elliott Trudeau, dans un discours prononcé à Montréal le 21 février 1971, nous dit ce que représentent pour lui ces questions d'importance vitale que se posent aujourd'hui des milliers de Québécois et de Canadiens. Lisez cet article intéressant dans le numéro de juillet de Sélection. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

## Les Autobus de Charlesbourg sur la route

QUEBEC (PC) — Les Autobus de Charlesbourg ont repris la route, vers 18 heures hier, après une interruption d'une journée, ordonnée par la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec.

En effet, suite à des incidents survenus en matinée, alors que des grévistes avaient établi des lignes de piquetage devant les garages de l'ancienne compagnie Autobus Charlesbourg, la CTCUQ avait pris cette décision afin d'éviter tout affrontement avec les grévistes.

Les employés de l'ancienne firme, intégrée le 19 juin à la Commission, ne font pas de négociations comme leurs confrères, leur contrat de travail n'étant pas encore échu, de sorte que tout arrêt de travail de leur part serait illégal.

Quelque 10,000 citoyens de Charlesbourg vont donc pour la journée grossir les rangs des "marcheurs québécois" qui sont privés de leur service de transport en commun depuis le 28 juin dernier.

## Plus de gaz en Alberta en 1999?

OTTAWA (PC) — L'Alberta aura été drainé de tous son gaz naturel en 1999 si les tendances actuelles se poursuivent, si l'on en croit les tableaux et les graphiques présentés hier au Conseil national de l'Énergie.

C'est Union Gas Co. of Canada Ltd. qui a présenté les résultats d'une étude au Conseil, lors d'une audience ayant pour but d'étudier les requêtes d'exportation de 2,7 trillions de pieds cubes de gaz aux États-Unis.

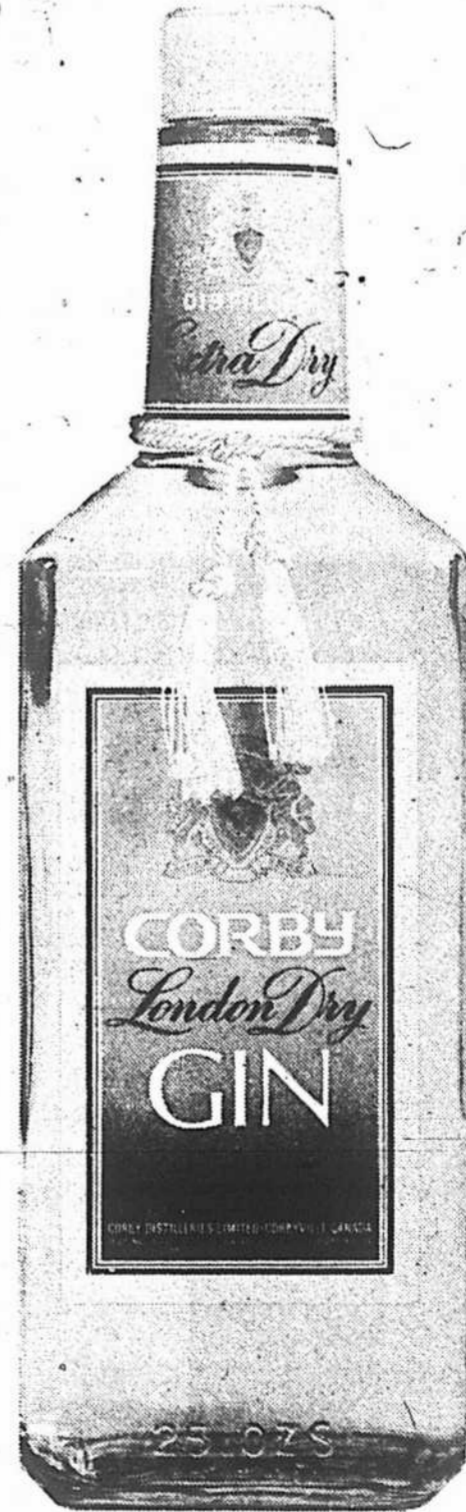
Les témoignages et le contre-interrogatoire sur l'étude de l'entreprise ontarienne auront lieu quand le Conseil aura complété sa preuve sur les besoins de gaz au Canada.

Selon l'étude, la limite des réserves de gaz que l'Alberta peut mettre en marché s'établit à 100 trillions de pieds cubes. En projetant les taux actuels d'exploitation et de découverte, l'entreprise établit à 1989 la date à laquelle la limite sera atteinte.

Avec cette projection du taux de production, l'étude en vient à la conclusion théorique que les réserves de gaz seront tarées en 1999.

Le document ne prévoit pas de diminution de la demande pour le moment où la pénurie se fera sentir.

# Plus besoin de jouer à la cachette...



vous pouvez maintenant acheter le London Dry Gin de Corby dans sa nouvelle belle bouteille. Alors... vous tous qui avez dû cacher vos bouteilles pour bien boire...

c'est à votre tour de rire des autres.

## Les bons barmen sont morts de rire.

Les Distilleries Corby Ltée, Montréal.

VOUS VOULEZ ACHETER OU VENDRE:

- une auto
- un camion
- un avion
- un bateau
- une motocyclette
- une remorque
- un tracteur
- un autobus...

CONSULTEZ LE GROUPE

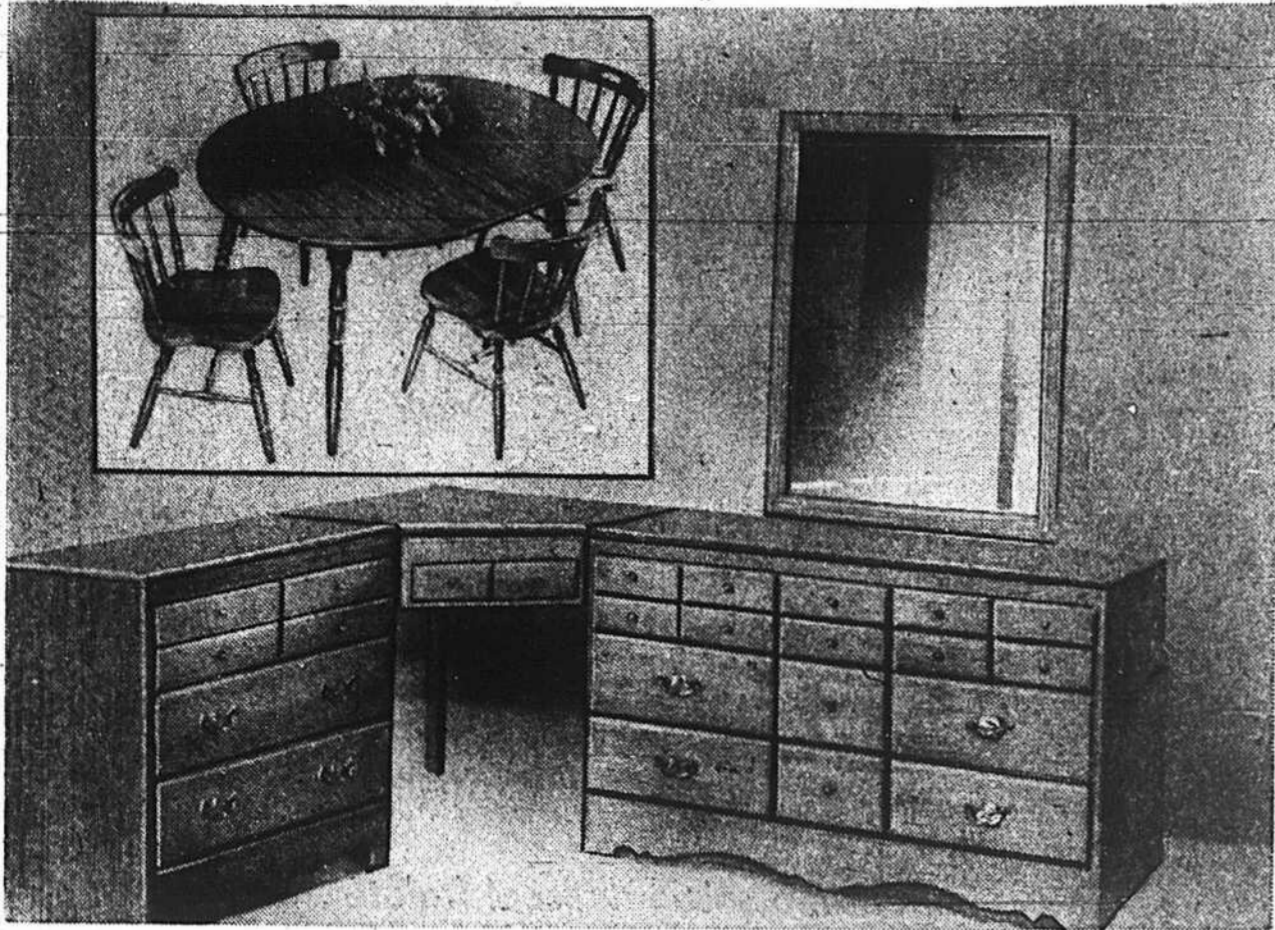
900

**véhicules**

DANS LE CAHIER DES PETITES ANNONCES

LES PETITES ANNONCES "SUGGES" C'EST PAR LÀ!

# Samedi, venez voir ces offres spéciales!



## Solde de meubles de style colonial avec dessus en "Arborite"

• Pièces assorties, devant des tiroirs en érable solide, dessus en "Arborite" résistant aux taches, aux égratignures et à la chaleur.

• Tiroirs à queue d'aronde, guide central en nylon, poignées décoratives de style colonial, fini noyer.

	Prix courant	Special		Prix courant	Special
20 seulement! 54 1/2" Commodes triples	99 <sup>00</sup>	67 <sup>99</sup>	20 seulement! 30" Pupitres d'encoignure	39 <sup>00</sup>	29 <sup>99</sup>
20 seulement! Mirrors	24 <sup>00</sup>	17 <sup>99</sup>	40 seulement! 28 3/4" Chiffonnier, 3 tiroirs	49 <sup>00</sup>	37 <sup>99</sup>

### 20 seulement! Ensemble salle à diner "Colonial"

• Table ronde (environ 42" x 42") s'allonge à 54", en bois dur, dessus en plastique résistant à l'écaillage, aux taches et à la chaleur. Chaise de type selle, dossier et pieds fuselés. Fini érable "Salem".

Special  
**124<sup>95</sup>**  
9.00 par mois

Commandes passées au magasin même seulement.

En ville (septième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 370



## Lit continental "Chateaufort" Prix courant 149.95

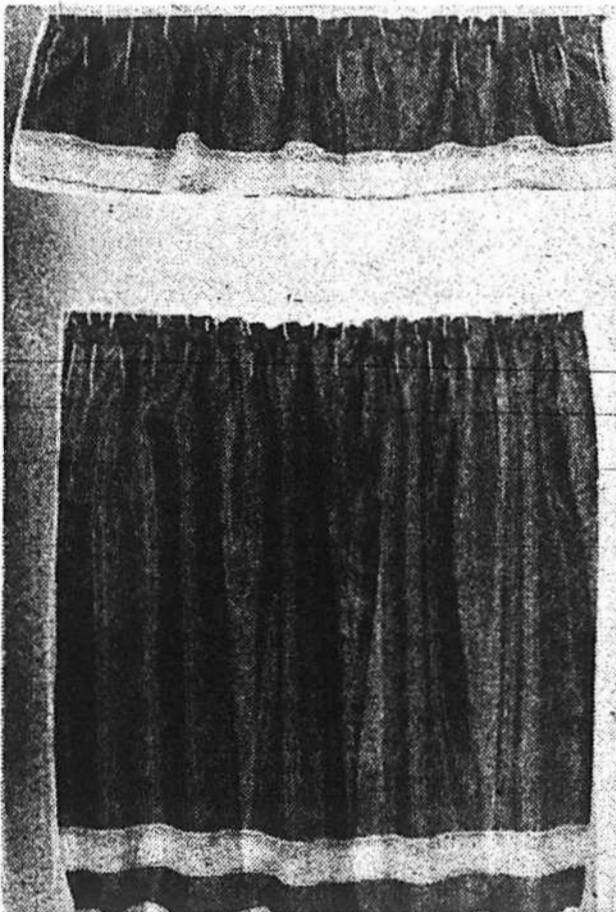
Special  
**99<sup>95</sup>**  
8.00 par mois

Fabrique par "Supreme", le confortable modèle "Chateaufort" présente les caractéristiques suivantes:

- 5 grandeurs: 2'6", 3'0", 3'3", 4'0", 4'6"; 840 ressorts à boudin dans la grandeur 4'6".
- Le matelas à plusieurs épaisseurs de feutre blanc, avec piqûres multiples sur mousse.
- Bords préformés, hublots d'aération, poignées.
- Sommier-tapissier assorti, 510 ressorts dans la grandeur 4'6", 6 pieds en bois.

COMPOSEZ 842-9211

En ville (septième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 271



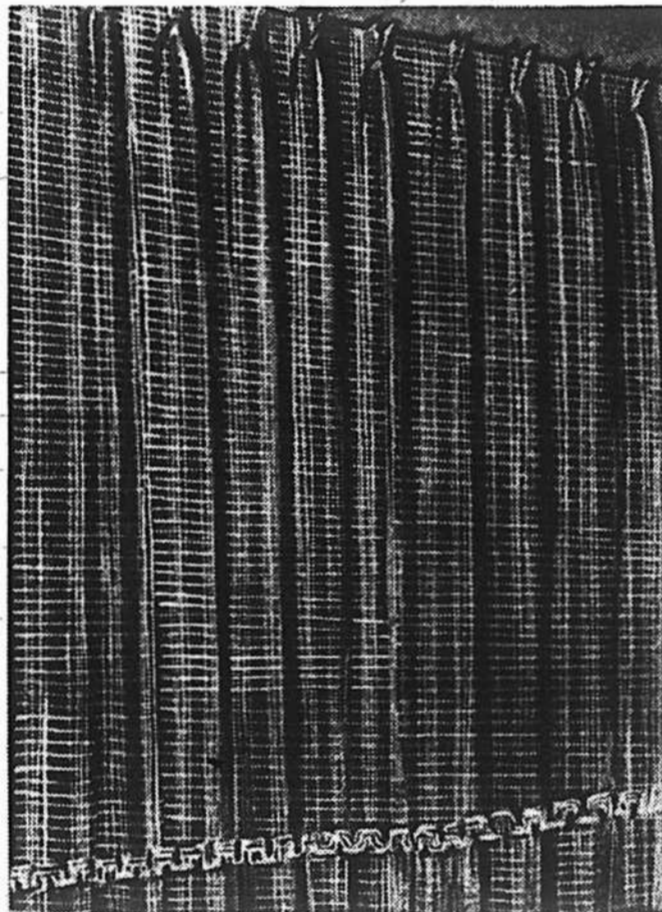
### Rideaux brise-bise, 36" à prix spécial!

Special  
**1<sup>95</sup>**  
l'ensemble.

- Rideau, 54" x 36" longueur, cantonnière 54" x 11" longueur.
- En coton lavable, preretreci, lavez et sechez en egouttant.
- Motifs variés, teintes décoratives de corail, rouge, blanc, vert.

Livraison des commandes de 2.00 et plus.

En ville (sixième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 267

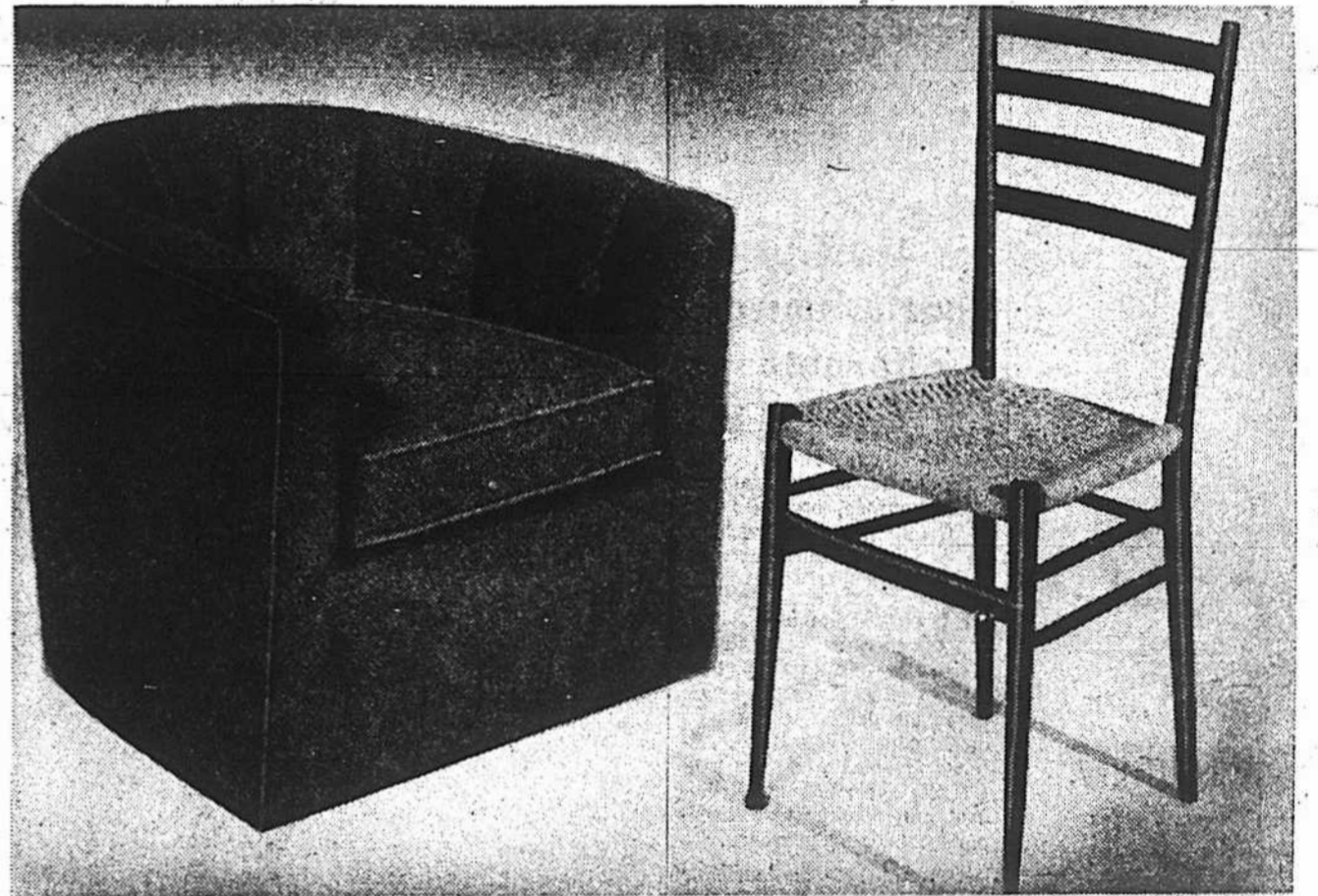


### Vente! Rideaux en filet ajouré

Special  
**39<sup>95</sup>**  
la paire 5.00 par mois

- Une paire couvre 144" x 95".
- En "Tergal" polyester, lavable et résistant.
- Sans coutures, tête à plis pinces (crochets compris) large ourlet.
- En couleurs de vert avocat, corail, bleu ou ton or.

COMPOSEZ 842-9211



### Chaise baquet par "Kroehler" Prix courant 114.50

Special  
**89<sup>95</sup>**  
7.00 par mois

- Ajoute une touche d'élégance et de confort à votre salon ou à votre salle de jeux.
- Recouverte d'"Hercules", un nouveau tissu résistant, grand teint, anti-mites et anti-moisissure.
- En attrayantes teintes de citrouille, chartreuse ou ton or.
- 30 seulement! Venez tôt pour une meilleure sélection.

Commandes passées au magasin même seulement.

COMPOSEZ 842-9211

En ville (septième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 470

### Chaise d'appoint, d'Italie. Prix courant 17.95

Special  
**13<sup>99</sup>**

- Une chaise élégante et si pratique pour la chambre d'enfant, la cuisine ou la chambre d'invité.
- Siège en jonc, dossier et pieds au fini noir.
- A ce bas prix, achetez en pour le chalet ou la maison.



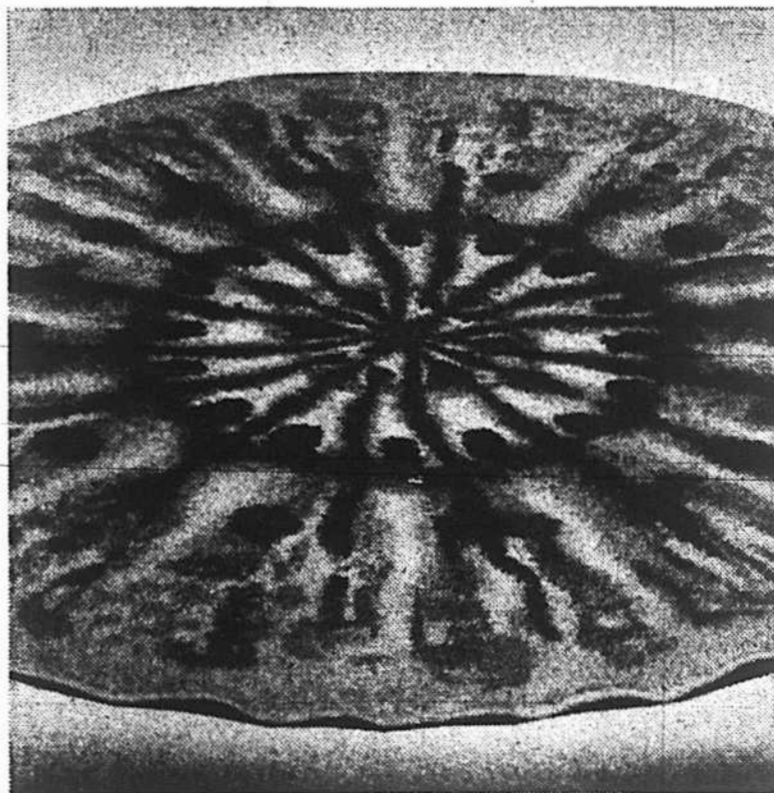
### Solde de tapis! Acrilan, Trilan, nylon...

Pièce coupées dans nos moquettes régulières et bordées. Belles toisons haute mèche, torsadées, ciselées ou pelucheuses en "Acrilan", "Trilan" ou nylon. Couleurs-mode variées.

Grandeur	Prix courant	Special
6' x 9'	45 <sup>00</sup> à 59 <sup>70</sup>	35 <sup>00</sup>
9' x 12'	86 <sup>00</sup> à 115 <sup>40</sup>	65 <sup>00</sup>
9' x 15'	103 <sup>00</sup> à 140 <sup>25</sup>	80 <sup>00</sup>
12' x 12'	112 <sup>00</sup> à 151 <sup>00</sup>	85 <sup>00</sup>

Toutes les grandeurs sont approximatives.

Commandes passées au magasin même seulement.  
En ville (sixième étage) Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 272



### Tapis rond, haute mèche Prix courant 75.00

Special  
**56<sup>25</sup>**  
6.00 par mois

- Luxueuse toison haute mèche, 80% laine et laine 20% nylon, résiliente et durable.
- Attrayants motifs sur fond blanc.
- Teintes décoratives de vert, orange ou ton or.
- Ces tapis circulaires s'harmonisent parfaitement à tout décor.
- 6 pieds de diamètre.

# EATON